

POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - NUMÉRO 239, MARS 2022



Mobilisations
avant les élections

Ukraine, solidarité

Face à l'ombre brune



17
Face à l'ombre brune



5
Action
Poursuite des mobilisations



9
Guerre
Solidarité avec le peuple ukrainien



11
Élections 2022
Voter le 10 avril : un enjeu démocratique



13
Évaluations
Des résultats alarmants



15
Enseignement supérieur et recherche
Assises de la précarité

24
C'est demain
One Ocean summit
Sauver l'océan



28
Ukraine, solidarité



30
Rencontre avec
Pap Ndiaye

ÉDITO

Participer

Ainsi en va-t-il de la vie politique française, polarisant quasiment tous les enjeux sur une séquence électorale unique une fois tous les cinq ans. Ce temps aussi court encourageant toutes les démagogies et discours simplistes. De ce point de vue, rien ne nous est épargné avec la cuvée 2022, des vieilles lunes sécuritaires aux idées de haine et d'exclusion des immigré-es et des musulman-es en passant, entre autres exemples, par l'exercice de dénigrement des enseignant-es auquel s'est livré le président-candidat tout récemment pour justifier son projet de casse du statut et du service public d'éducation. Il ne s'agit pas de s'y résoudre et de nous inscrire dans cette seule temporalité. Mais la FSU intervient bien entendu dans ce débat électoral, c'est son rôle pour porter en particulier plusieurs urgences incontournables : investissements dans les services publics, revalorisation salariale massive, plan de titularisation dans la fonction publique, retraite à 60 ans à taux plein, égalité femmes-hommes dont l'égalité salariale, politique d'accueil de tou-t-es les réfugié-es, changement de politique économique et sociale pour faire face à l'urgence climatique. Sans se laisser imposer le temps du politique, il est aussi de notre responsabilité à cette heure d'appeler clairement à aller voter massivement au 1^{er} tour de l'élection présidentielle le 10 avril 2022. En effet, nous avons besoin que les idées et revendications du monde du travail se fassent entendre aussi dans les urnes. La politique d'Emmanuel Macron a nourri les désespérances sur lesquelles prospèrent les idées d'extrême droite. Nous appelons donc à tout faire d'ici l'élection en tant que citoyen-n-es et militant-es, et au moment de l'élection en tant qu'électrices et électeurs, pour que les politiques néolibérales visant notamment à réduire les services publics ou à les détruire et plus encore les projets d'extrême droite, soient battus.



Benoît Teste

Revue de la Fédération Syndicale Unitaire
104, rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. : 01 41 63 27 30
Fax : 01 41 63 15 48
Internet : www.fsu.fr
Mél : fsu.nationale@fsu.fr pour@fsu.fr
N° CP : 0725-S07429
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :
Benoît Teste
Rédaction :
Sandrine Charrier,
Matthieu Leiritz,
Jacques Mucchielli,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Alain Senée
Valérie Soumaille
Conception :
NAJA presse

Publicité :
Com d'habitude Publicité
Clotilde Poitevin
7, rue Emile LACOSTE
19100 Brive
Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr
Compogravure : CAG
Impression : SIEP
Crédit photo couverture :
Rivaud/Naja
Prix au numéro : 0,70 €

Abonnement : 5,60 €
Si vous changez d'adresse,
veuillez communiquer
vos nouvelles coordonnées
à votre syndicat.



Repression en Algérie

Trois ans après le début du *Hirak*, processus révolutionnaire, populaire et pacifique d'émancipation citoyenne, l'Algérie connaît une répression et des atteintes aux libertés inédites. Arrestations et procès expéditifs ont déjà conduit en prison plus de 300 militant-es hirakistes, syndicalistes, représentant-es de partis politiques et d'associations, journalistes, avocat-es ou citoyen-nen aspirant à un changement démocratique.

Chômage galopant, crise économique sans précédent et mesures liberticides ayant conduit la population à rejeter massivement une succession d'élections, le pouvoir, sous le contrôle direct du haut commandement militaire, lui répond de manière autoritaire et arbitraire.

En préparation depuis des mois, le « *Front contre la répression et pour les libertés* » a été proclamé le 5 mars. Il vise à rassembler toutes celles et ceux qui luttent, pour stopper ce « *rouleau compresseur policier et judiciaire* » et pour « *établir définitivement, dans le pays, les conditions (...) de l'État de droit et de la démocratie* ».

Belgique

Grève des enseignant-es

En février, à Bruxelles, ce ne sont pas moins de huit mille enseignant-es, de la maternelle au supérieur, qui ont défilé dans les rues de la capitale ; un tel rassemblement n'avait pas eu lieu depuis 2011, le monde syndical affichant un front uni.

C'est le changement de cap de la politique de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles qui a été, entre autres, à l'origine de ce mouvement d'exaspération. Sous le titre de « *Pacte pour un enseignement d'excellence* », les réformes ont été menées au galop et sans relâche, sans tenir compte de la crise sanitaire.

Les manifestant-es ont dénoncé cette nouvelle gestion de l'école, identique à celle des entreprises, guidée uniquement par une approche budgétaire. Elle a aggravé une situation déjà dégradée depuis des années, avec des bâtiments vétustes, des classes surchargées et le manque de moyens.



Une situation dégradée depuis des années.

Cette mobilisation avait pour objectif d'alerter l'opinion publique et de mettre la pression sur les négociations sectorielles avec le Ministre-Président en cours pour obtenir le rétablissement des 32 millions d'euros dégagés par le gouvernement ; cette somme était destinée à des aides pour les tâches administratives des directions d'écoles et la revalorisation des professeur-es avec une augmentation de la prime de fin d'année. Mais les 40 euros mis sur la table des négociations

par le gouvernement ont été bien insuffisants au regard de l'épuisement des enseignant-es par deux ans de pandémie.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, un tiers des enseignant-es quitte le métier après cinq ans d'enseignement, ce qui pose de réels problèmes structurels. Les réformes gouvernementales conjuguées à la crise sanitaire ont, selon une enquête amplifiée le phénomène puisque 6 % de la profession indiquent avoir pensé quitter définitivement le métier tous les jours pendant cette période. ♦

Alain Senée

David Edwards : « Des conséquences désastreuses sur l'apprentissage des élèves ukrainiens »

C'EST L'ACTU

Quelles conséquences risque d'avoir cette guerre pour les élèves ?

Cette guerre aura des conséquences désastreuses sur l'apprentissage des élèves ukrainiens, déjà éprouvé par la pandémie. À ce jour, plus d'un million et demi d'élèves ont fui les bombes et trouvé refuge dans l'ouest du pays ou par-delà les frontières. Nombreux seront ceux qui devront s'adapter à un nouveau système scolaire, peut-être dans une autre langue. L'école ukrainienne était engagée dans un processus de démocratisation de l'enseignement, dont il faut craindre qu'il ne puisse aboutir. Cette guerre qui est également une guerre de propagande imposera qu'on renforce les compétences nécessaires pour comprendre et évaluer de manière critique l'information.

Que vous disent les syndicats ukrainiens ?

Nous admirons la ténacité et bravoure de nos camarades ukrainiens. Ils nous disent craindre que le bilan des pertes soit plus important que communiqué. Plus de 100 enfants et adolescents ont déjà perdu la vie. Près de 300 écoles ont subi

d'importants dégâts. De nombreux enseignants ont perdu leur logement. Les syndicats aident leurs adhérents du mieux qu'ils peuvent financièrement. Enfin, ils jouent un rôle majeur dans l'organisation de l'éducation pour les enseignants et élèves déplacés.

Que peut faire l'Internationale de l'Éducation ?

L'IE mobilise la solidarité de ses affiliés de par le monde et récolte des fonds qui aideront les syndicats ukrainiens, mais également ceux des pays limitrophes accueillant des réfugiés ukrainiens, à faire face. Avec nos partenaires, nous allons également promouvoir de nouveaux programmes d'éducation à la paix et à la démocratie. Les enseignants restent des acteurs incontournables dans la définition des programmes d'études et dans leur protection contre la propagande.

Propos recueillis par Marie-Rose Rodrigues-Martins



David Edwards, secrétaire général de l'Internationale de l'éducation.

Action

Poursuite des mobilisations

Après la réussite des mobilisations du 8 mars pour les droits des femmes, dans un contexte international inquiétant, et à l'approche des échéances électorales, la poursuite des mobilisations s'impose pour faire entendre les revendications du monde du travail. La FSU s'emploie à en créer les conditions, notamment unitaires. Si la journée interprofessionnelle du 17 mars n'a pas, en dépit de manifestations qui ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes, rencontré tout le succès nécessaire, le syndicalisme continue à porter dans le débat public la nécessité d'un rééquilibrage des fruits du travail en faveur des salarié.es, dans une période par ailleurs marquée par une nette reprise de l'inflation, et la hausse des produits de première nécessité, alimentation, énergie ou carburants. Première conséquence des nombreuses mobilisations des mois et années écoulées, la ministre de la Fonction publique vient d'annoncer un dégel de la valeur du point d'indice. Annoncée pour l'été, cette mesure pour le moment ni chiffrée ni inscrite dans un calendrier



La FSU demande un rattrapage immédiat des pertes de pouvoir d'achat.

précis, ne saurait se concrétiser sans de nouvelles mobilisations. Les annonces provocatrices du candidat Emmanuel

Macron sur les augmentations de salaires réservées aux seuls enseignant-es qui accepteraient des efforts supplémentaires montrent bien la continuité de sa vision libérale, anti-fonctionnaires et défavorable aux services publics.

Pour la FSU, la revalorisation doit permettre pour les agent-es un rattrapage immédiat des pertes de pouvoir d'achat, d'un montant supérieur à l'inflation, sans être conditionnée à un quelconque « mérite » ou à un alourdissement des tâches.

La FSU appelle les infirmières de l'Éducation nationale et du Supérieur à l'action le 22 mars pour de nouveaux recrutements, à la journée de mobilisation des retraité-es le

24 mars : Retraités en lutte

Le 24 mars les retraité-es étaient dans la rue pour les pensions, la santé et les services publics. 10 % de perte du montant initial des pensions en 10 ans, pensions désindexées des salaires, hausse de la CSG, suppression de la demi-part fiscale supplémentaires pour les veufs et les veuves, désintérêt flagrant pour le grand âge, scandale des EHPAD, les raisons de la colère sont nombreuses. Face à un sous-investissement de l'État et à la création d'une cinquième branche autonome qui ne feront qu'empirer les conditions de vie des personnes âgées, le groupe des neuf (CGT, FO, CFTC, CFE CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR et Ensemble) a porté les revendications des retraité-es : création d'un service public de l'autonomie, pouvoir d'achat, création de 300 000 postes dans le secteur médico-social, création de lits d'EHPAD et un-e soignant-e pour un-e résident-e et refus de la dématérialisation à outrance

24 mars, pour l'augmentation des pensions, la défense de la sécu et le développement des services publics. La fédération s'inscrit dans la grève des jeunes pour le climat le 25 mars, ainsi que dans la nouvelle journée d'action des AESH le 5 avril. Enfin, la FSU appelle à un Premier Mai unitaire, de mobilisation pour les salaires, les pensions, de meilleures conditions de travail, la rupture écologique et la paix. ♦

Matthieu Leiritz

Meeting logement

Face au logement cher, à la spéculation et à la crise du logement une nouvelle fois dénoncés dans le rapport annuel de la fondation Abbé Pierre, des syndicats, dont la FSU, des associations et des artistes se sont réunis lors d'un meeting le 3 mars au théâtre du Rond-point. Les éléments du rapport sont alarmants : 300 000 personnes privées de domicile, 22 189 vivant dans des lieux de vie informels (squats...) dont 6 000 mineur-es, 80 000 logements sociaux de moins attribués en 2020, expulsions, coupures d'électricité, baisse des aides, logements mal isolés. La plateforme *Un logement pour tou-ttes* exige un logement stable, décent, abordable et écologique pour chacun-e. Ces revendications ont été portées le 27 mars lors de la journée européenne d'actions pour le droit au logement.

Chapelle-Darblay : la papeterie continue

La papeterie Chapelle-Darblay est prête à reprendre du service. C'est un vrai soulagement pour les 217 salarié-es licencié-es en juin 2020, par son propriétaire d'alors, le finlandais UPM, qui projetait de revendre le site au groupe Samfi-Paprec, pour produire de l'hydrogène. La fermeture de cette usine, unique en France et pionnière de l'économie circulaire, était une aberration à tout point de vue : sociale d'abord, industrielle ensuite et surtout écologique, puisqu'elle recyclait les déchets papier de près d'un tiers des Français pour produire du papier journal 100 % recyclé. Sa fermeture avait entraîné l'envoi de 480 000 tonnes de papier à l'étranger, pour être incinérées ou enfouies, des tonnes d'équivalent CO₂ produites inutilement. Après des mois de mobilisation, d'incertitudes entretenues par un gouvernement louvoyant, c'est finalement la Métropole de Rouen qui a pris la décision fin janvier de préempter le site. L'opération s'est effectuée en deux temps : le rachat du site pour 6 millions début février, puis celui de l'équipement de production pour 3,6 millions un mois plus tard. L'ensemble sera revendu au même prix au consortium d'entreprises Veolia/Fibre excellence, candidat pour reprendre l'exploitation. Le collectif « Plus jamais ça » dont fait partie la FSU, soutien des salarié-es de la première heure, se félicite de cette issue positive.



Climat

« Des adaptations urgentes, plus ambitieuses »

Sept mois après le premier volet consacré aux connaissances scientifiques sur le changement climatique, les représentantes des gouvernements de 195 pays ont approuvé le second volet du sixième rapport du Groupe d'expert-es intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), centré sur les risques climatiques, le niveau et les chemins d'adaptation des sociétés.

Depuis le rapport précédent (2014), les conséquences du changement climatique se sont amplifiées et sont désormais bien visibles.

Si l'état des lieux est alarmant, les scientifiques notent aussi que « l'échelle et la portée des mesures pour réduire les risques climatiques ont augmenté partout dans le monde » tout en alertant : « Des adaptations urgentes, plus ambitieuses avec une action accélérée », et surtout accompagnée « de coupes rapides et drastiques de nos émissions de gaz à effet de serre » sont nécessaires.

Choix de société et actions mises en œuvre au cours de la prochaine décennie détermineront les trajectoires de

résilience face au changement climatique. Déplorant les initiatives qui accordent la priorité à la réduction immédiate et à court terme des risques climatiques « ce qui réduit les possibilités d'adaptation transformationnelle », le rapport invite la communauté internationale à une vraie transformation de la société : de la modernisation de secteurs clés – énergie, agriculture, usages des ressources naturelles – jusqu'à envisager, pour la première fois, la décroissance, visant une baisse intentionnelle du PIB.

Ce rapport vient conforter l'interpellation de la classe politique par les 80 000 manifestant-es qui, à l'appel de près de 600 organisations, ont participé aux marches pour le Climat, le 12 mars, partout en France. Dénonçant les 2,7 % (à peine) du temps de parole de l'actuelle campagne électorale consacré au climat, les cortèges, dynamiques et jeunes, ont revendiqué l'urgente nécessité d'un sursaut écologique et social. Les jeunes, soutenu-es par la FSU, étaient en grève pour le climat les 25 et 26 mars. 🔥

Valérie Soumaille

IVG : les 14 semaines adoptées

Le mercredi 23 février les député-es ont adopté le prolongement du délai légal de l'IVG de 12 à 14 semaines de grossesse. Un point marqué dans la lutte emblématique du combat féministe pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Reste toutefois un point qui démontre que le combat n'est pas terminé : la clause de conscience spécifique (qui octroie au médecin le droit de refuser de pratiquer un avortement) dont la suppression était prévue dans la proposition de loi mais qui a été gommée en deuxième lecture.

Rendre effectif le droit exige de nouveaux moyens : ouvertures de centres IVG et de plannings familiaux, recrutement et formation de sages-femmes, mais aussi des mesures de prévention comme la gratuité totale de la contraception et un financement pour la recherche sur les maladies féminines (endométriose).

8 mars

Pour les droits des femmes

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le mardi 8 mars 2022, des milliers de personnes ont défilé dans tout le pays à l'appel du collectif composé d'une quarantaine d'associations féministes et de syndicats dont la FSU.

À Paris comme dans de nombreuses villes, ils et elles étaient des milliers contre les violences sexistes et pour l'égalité salariale, à l'occasion de cette journée désormais inscrite dans le calendrier social. Des manifestant.es y ont exprimé leur colère tant le bilan des cinq années d'Emmanuel Macron est négatif : « Grande cause du quinquennat bla bla bla... » pouvait-on lire sur les pancartes. La loi sur l'égalité salariale existe en France depuis 50 ans et pourtant, les écarts de salaires entre femmes et hommes sont encore supérieurs à 20 % dans certains secteurs. Pour lutter



Concernant les violences sexistes et sexuelles, de nombreux slogans dans les défilés.

contre ces inégalités, un des leviers est la revalorisation de tous les métiers « essentiels » majoritairement assurés par les femmes, premières de corvées et précarisées.

Concernant les violences sexistes et sexuelles, de nom-

breux slogans dans les défilés exigeaient des moyens pour lutter véritablement contre : appliquer l'arsenal juridique présent dans la loi de 2014, former les professionnel.les qui accueillent les victimes : des décisions urgentes et à contre sens de la coupe de 25 % dans le budget droits des femmes décidée dès le début du quinquennat. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Violences sexuelles

Un problème systémique

Suite aux insultes proférées à l'encontre d'une femme venue déposer plainte pour agression sexuelle, le ministre de l'Intérieur a immédiatement suspendu le policier responsable en parlant de dysfonctionnement. Ce qui revient à nier un problème systémique.

L'enquête de 2018 « PayeTa-Plainte » révélait dans 60 % des témoignages de plaignantes un refus de l'agent.e de prendre la plainte. Un rapport, commandé en septembre 2018 par le cabinet de la préfeture de Paris au Centre Hubertine Auclert (journaliste et militante

féministe, 1848-1914) et sorti d'un tiroir il y a peu, pointait, « un manque de confidentialité (...) et un défaut d'évaluation du danger », ainsi qu'une « posture professionnelle souvent inadaptée ». Les brutalités conjugales ne sont souvent consignées qu'en cas de « violences physiques graves ». Lorsqu'une plainte est enregistrée, elle n'aboutit que rarement. Enfin lorsqu'elle aboutit, c'est pour être souvent requalifiée.

À cela s'ajoute un manque de places d'hébergement ouvertes, de psychologues, de qualité de

l'accueil et de formation. Alors qu'Emmanuel Macron avait fait de la lutte contre les violences faites aux femmes la grande cause de son quinquennat, force est de constater que le compte n'y est pas.

Pour la FSU les mesures du Grenelle manquent d'ambition. La lutte contre les violences sexistes et sexuelles passe par une loi et un budget d'un milliard d'euros. Elle ne peut non plus s'exonérer des questions concernant l'égalité hommes/femmes. ♦

M.-R.-M.

EHPAD : le scandale

La publication du livre de Victor Castanet *Les fossageurs* a libéré la parole concernant la situation dans les EHPAD, dénoncée depuis vingt ans par les personnels, les organisations syndicales et les associations. Alors qu'en janvier 2018 les organisations et associations d'usager.es appelaient à une journée de grève et d'actions pour exiger des mesures pour les personnels et les résident.es, le gouvernement faisait la sourde oreille. Pire, la loi Grand âge et Autonomie était abandonnée. L'enquête a démontré qu'il existe un « système » ORPEA dans lequel le groupe et ses dirigeant.es n'ont pour objectif que de limiter les dépenses pour maximiser les marges, sacrifiant ainsi la dignité des personnes âgées et le droit des professionnel.les à travailler dans des conditions acceptables pour exercer correctement leur métier.

Orpéa est symptomatique des choix faits par les structures privées pour dégager des dividendes : encadrement plus faible dans le secteur privé lucratif avec 49 salarié.es pour 100 résident.es contre 64 pour 100 dans le public, rationnements, contrats courts, turnover permanent.

La prise en charge des personnes âgées ne peut être soumise à la loi du marché. L'État doit garantir ce droit avec une prise en charge de 100 % de la perte d'autonomie par la branche Sécurité sociale dans un grand service public de l'autonomie. Il doit créer 200 000 postes dans les EHPAD et 100 000 dans l'aide à domicile. Des exigences que le groupe des 9 a porté lors des mobilisations retraité.es du 24 mars.



© RYNDALIA

Initiative citoyenne

Plus de cent organisations internationales ont lancé, le 20 février, l'initiative citoyenne européenne #StopSettlements. Objectif : un million de signatures venant d'au moins sept pays membres, pour contraindre la Commission européenne à examiner la promulgation par l'UE d'une règle générale précisant qu'en application du droit international, elle n'aura plus d'échanges commerciaux avec des colonies illégales. Notamment parce que l'établissement de colonies dans un territoire occupé constitue pour la Cour pénale internationale un crime de guerre et que la poursuite de la colonisation ces dernières années par les gouvernements israéliens est un obstacle majeur à une paix juste et durable et à l'autodétermination du peuple palestinien et à son droit de constituer un État, la FSU est engagée dans cette campagne et appelle à signer la pétition en ligne : <https://plateforme-palestine.org/StopSettlements>

Élections 2022

Le manifeste de la FSU

Les services publics et la fonction publique, la jeunesse, l'éducation, la protection sociale, la santé et l'emploi, les droits et libertés sont au cœur du manifeste de la FSU.

Parce que les droits des agent.es qu'elle défend et le contexte social dans lequel s'exercent leurs métiers de service public sont indissociables du contexte politique et législatif, la FSU porte dans le débat public des alternatives féministes, écologistes, humanistes et de progrès social.

Il faut une politique budgétaire ambitieuse construite au regard des besoins sociaux et des enjeux environnementaux et reconnaître à sa juste valeur le travail des agents et agentes pour l'intérêt général.

Les propositions de la FSU pour l'éducation s'inscrivent dans un projet d'approfondissement de la démocratisation au service de l'émancipation de la jeunesse et de l'élévation de ses qualifications : scolarité obligatoire portée à 18 ans, enseignement



La FSU porte dans le débat public des alternatives féministes, écologistes, humanistes et de progrès social.

supérieur démocratisé, renforcement des équipes pluriprofessionnelles, revalorisation de tous les métiers de l'éducation dans toutes leurs dimensions (conditions de travail, rémunération). Un collectif budgétaire est indispensable pour des créations d'emplois à la hauteur des besoins.

Parmi ses nombreuses propositions, la FSU exige des retraites solidaires, des pensions améliorées, une retraite à 60 ans, une Sécurité sociale financée par les cotisations sociales basée

sur la solidarité intergénérationnelle et un grand service public de la prise en charge de l'autonomie. La FSU défend les libertés individuelles et collectives, et exige des conditions d'accueil dignes pour tou.tes les exilé.es.

La FSU refuse toutes les formes de racisme, la régression fasciste, les replis identitaires, la xénophobie. Elle fait de la lutte contre les inégalités et toutes les discriminations une visée structurante pour la société. Le manifeste complet est en ligne sur le site de la FSU. ♦

Sandrine Charmier

Accueil

Réfugié·es versus migrant·es

L'exil des Ukrainien·nes fuyant la guerre a vu ressurgir, en France, des distinctions, toujours latentes, entre migrant·es.

Autrefois uniquement basée sur la nationalité et l'origine, elles passent aujourd'hui aussi par le statut migratoire (immigré·es en situation régulière /sans papiers, travailleurs et travailleuses / immigration familiale) ou par les compétences (hautement qualifié·es / non qualifié·es) des personnes.

Une constance : quels que soient les critères de distinction, c'est selon une vision utilitariste et des conditions d'accueil inacceptables, particulièrement envers les étranger·es non européen·es, qu'est organisée la présence immigrée par les pouvoirs publics.

Le durcissement des discours et traitements appliqués aux migrant·es – dont l'accueil relève du pouvoir discrétionnaire des États – et l'intense



mobilisation émotionnelle sur le sort des réfugié·es, – relevant, pour ces dernier·es, de la

convention sur le droit international d'asile – montre que la distinction entre *bon·nes réfugié·es* et *mauvais·es immigré·es* joue regrettamment encore à plein.

La FSU réaffirme son engagement pour obtenir une véritable politique universaliste d'accueil et de nouveaux droits tels que la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous sans distinction. ♦

Valérie Soumaille



© BEYERS/MAMA

Guerre

Solidarité avec le peuple ukrainien

La guerre plonge l'Ukraine dans le chaos. Des enfants, des femmes et des hommes meurent dans des combats armés, sous les bombardements et/ou prennent la route de l'exil.

Condamnée quasi unanimement par la communauté internationale, l'invasion armée russe a déclenché un important mouvement international de solidarité envers les ukrainien-nes. Celui-ci se manifeste notamment en France par de très nombreux dons financiers, matériels et propositions d'accueil de réfugié-es.

Des secteurs professionnels organisent aussi leur soutien

par l'envoi de matériel spécifique.

A l'initiative d'infirmier-es, une cinquantaine de palettes de matériel médical ont par exemple été envoyées via la Protection civile, de Nancy vers la Pologne puis l'Ukraine.

Quant aux autorités, leur engagement actuel contraste, d'après les associations accompagnant les exilé-es, avec leur mobilisation passée envers d'autres demandeurs et demandeuses d'asile – par exemple syrien-nes –, le ministère de l'intérieur poussant par exemple préfet-es et collectivités à dégager en urgence des

capacités d'hébergement pour les arrivant-es, dans des centres déjà complets.

Fidèle à sa tradition internationaliste, la FSU affirme sa solidarité avec le peuple ukrainien, réfugié-es et combattant-es, ainsi qu'avec les citoyen-nes russes et biélorusses qui expriment leur opposition à la guerre. La FSU défend la paix et milite pour une solution dans le cadre multilatéral de l'ONU, qui passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et le retour à la diplomatie pour une solution respectueuse des droits des peuples et du droit international.

Elle s'investit dans la constitution d'un convoi intersyndical et dans toutes les actions concrètes de solidarité, relayant par exemple l'appel à dons de Solidarité Laïque. Elle continue d'intervenir pour obtenir les garanties sur les conditions de scolarisation des réfugié-es, qui passent notamment par des moyens supplémentaires pour les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). ◆

Valérie Soumaille

Contre les grandes bassines : mobilisation en mars dans les Deux-Sèvres

Les bassines désignent des réservoirs de très grande dimension censés uniquement collecter les eaux de pluie mais qui en réalité pompe l'eau des nappes phréatiques. Fin février, une délégation du collectif « *Plus jamais ça* » dont la FSU fait partie, s'était déplacée à Mauzé-sur-le-Mignon, dans les Deux-Sèvres, en soutien à la lutte des opposants aux bassines pour l'irrigation agricole. Le mot d'ordre était clair : « *Il faut que le scandale de ces mégabassines soit connu nationalement* ».

Lancé en 2011 par la Société coopérative anonyme de l'eau des Deux-Sèvres, ce projet prévoyait la création de 19 bassines pour une capacité totale de 8,4 millions de m³. Leurs implantations génèrent par ailleurs des menaces sur le Marais poitevin, deuxième zone humide de France, en tension hydrique chronique. Dans ces zones, l'eau, décrétée bien commun par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006, est accaparée par seulement 6 % des agriculteurs et agricultrices.

L'agriculture n'est pas la seule finalité, les multinationales Suez-Veolia, avec des pratiques identiques, alimentent des métropoles et des agglomérations. Les bassines apparaissent partout afin de favoriser le modèle agricole destiné à l'agroalimentaire, l'exportation et aux agrocarburants.

De nombreux comités « *Non aux bassines* » se créent et communiquent pour convaincre qu'un nouveau modèle agricole existe, plus résilient face au changement climatique.

Du 25 au 27 mars, des milliers de personnes se sont mobilisées dans les Deux-Sèvres.

L'État accroît son recours aux consultants

Un rapport du Sénat vient de révéler un recours de plus en plus important de l'État aux agences de consultants. Ces cabinets privés, dont l'américain Mc Kinsey qui vient en tête parmi les 44 opérateurs consultés, interviennent autant sur les questions d'infrastructures informatiques que sur l'organisation des services et même la stratégie des politiques publiques. Au détriment des fonctionnaires, bien entendu. Selon les rapporteurs, les prestations ont été rémunérées en tout pour plus d'un milliard d'euros en 2021, dont près de 900 millions par les ministères.

Sondage état d'esprit des fonctionnaires

En ouverture du 10^e congrès de la FSU, Benoît Teste, secrétaire général, a dévoilé le sondage réalisé par IPSOS auprès de 1 500 agent.es de la FPE et de la FPT. Le résultat est parlant. Le constat d'une détérioration de leur pouvoir d'achat et de leur charge de travail est majoritaire (56 et 65 %). Les sondé.es attendent de leurs syndicats qu'ils priorisent l'augmentation générale des salaires au niveau indiciaire et les recrutements. Ces deux points sont les plus susceptibles de susciter des mobilisations. Les personnels de l'éducation sont ceux qui expriment le plus un mécontentement.

Les interrogé.es disent aussi se sentir mal dans leur travail pour plusieurs raisons : exigence du public plutôt que logique de service public, rentabilité plutôt que qualité, inégalités territoriales, poids de la hiérarchie, perte de sens du métier.

Le manque de reconnaissance est également un élément important. 66 % se disent moins reconnu.es que dans le secteur privé et 49 % disent avoir subi des violences. 53 % expliquent ces relations par les discours négatifs ambiants, 43 % évoquent le découragement et la fatigue, 28 % la défiance face à des services publics car abîmés et sous financés.

Pour la FSU, il est urgent de stopper la casse des services publics et de la dégradation des conditions de travail des personnels. C'est d'une politique ambitieuse dont ont besoin les citoyens et citoyennes et les agent.es et de services publics forts, vecteurs d'égalité et de solidarité.



Travail social

Une réforme inquiétante

Suite aux fortes mobilisations des salarié.es du médico-social, le gouvernement a étendu la revalorisation de 183 euros nets du Ségur de la santé. Mais le compte n'y est pas et la réforme des conventions collectives mise en œuvre inquiète le secteur.

Lors de la conférence nationale des métiers de l'accompagnement social et médico-social le 18 février le ministre a annoncé l'extension des 183 euros du Ségur mais sans rattrapage. De plus cette revalorisation ne concernera pas les personnels administratifs ou techniques (veilleurs et veilleuses de nuit, secrétaires, agent.es d'entretien...). Enfin cette extension se fera au détriment des salaires et de la formation puisque le ministre a assuré qu'il y aurait une réforme des conventions collectives. Le but est d'arriver à une convention collective



Une extension insuffisante du Ségur aux métiers de l'accompagnement social et médico-social.

unique en les fusionnant. Les organisations syndicales craignent une convention au rabais et une individualisation des salaires basée sur l'évaluation des compétences. La formation des cadres intermédiaires nécessaires à la gestion managériale préconisée est prévue : 15 millions d'euros y seront consacrés.

La formation s'inscrira selon le ministre dans un objectif de rénovation de l'architecture des qualifications et des diplômes. Pour les organisations syndicales, cette réforme fragilisera davantage le secteur sanitaire, social et médico-social et renforcera les problèmes d'attractivité déjà importants. Les salarié.es mobilisé.es les 8 mars et 17 mars restent déterminé.es. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Outre-mer

Indemnisation de retraite menacée

En 2008, le gouvernement Fillon a décidé de réformer l'indemnité temporaire de retraite (ITR). Ce système de sur-retraite existait depuis un décret de 1952 dans six collectivités : la Réunion, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, la Polynésie française, la Nouvelle Calédonie et Wallis-et-Futuna.

Par ce dispositif, les retraité.es de l'État touchaient une retraite complémentaire pour compenser la vie chère. Cette réforme a catégorisé les agent.es en trois groupes : les retraité.es pour qui pratiquement rien n'a changé, les agent.es partant en

retraite entre 2009 et 2018 avec une ITR conditionnée et plafonnée et enfin ceux et celles qui partaient entre 2019 et 2027 avec une ITR dégressive pour atteindre 0 euro en 2028. Un système de compensation équitable et financièrement équilibré devait être mis en place après négociation avec les organisations syndicales. Il doit être mis en place avant 2027.

Le 15 mars 2022, les organisations syndicales étaient invitées au Ministère de l'Outre-Mer à la mise en place d'un comité consultatif

sur l'extinction de l'indemnité temporaire de retraite en présence de plusieurs ministres. La FSU s'est vue es-suyer un refus à sa demande de suspension du processus en attendant de mettre en place le système de compensation. Elle a porté l'exigence d'une réflexion sur deux sujets : l'extension de la compensation aux fonctions publiques hospitalière et territoriale ainsi qu'aux départements des Antilles et de la Guyane. ♦

Alain Senée



Élections 2022

Voter le 10 avril : un enjeu démocratique

À l'approche des élections présidentielles, le syndicalisme, et d'abord la FSU, attaché à son indépendance, n'entend pas se prononcer en faveur de telle ou telle candidature. La FSU porte dans un manifeste son ambition pour des alternatives humanistes, écologistes, féministes et de progrès social.

Le candidat Emmanuel Macron annonce sa volonté de persévérer voire de durcir la politique libérale menée depuis cinq années, alors qu'elle constitue un terreau de la progression des idées d'extrême droite. Affaiblissement de la démocratie sociale, démantèlement des services publics, restrictions des libertés individuelles et collectives, baisse de la fiscalité au profit des plus riches, développement de la précarité s'accompagneraient dans l'avenir du report de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans, d'un durcissement des conditions de versement du RSA dans une logique de « primauté des devoirs sur les droits ». Mais aussi d'une profonde transformation du système éducatif avec une attaque spé-

cifique contre le collège, contre la voie professionnelle et contre le recrutement par concours. L'« autonomie » des écoles et des établissements scolaires, le renforcement de celle des universités, ou plutôt de leurs hiérarchies sont aussi au programme.

Les augmentations de salaires éventuelles seraient liées à des contreparties en termes d'accroissement de la charge et du temps de travail, et d'un statut plus précaire.

Les candidatures conservatrices y ajoutent classiquement la volonté d'une réduction importante du nombre de fonc-

tionnaires. L'extrême droite tente de dissimuler ses visées anti-démocratiques derrière un discours pseudo social, ou choisit d'hystériser le débat public par des attaques d'une violence inédite contre les immigré-es, les musulman-es voire les défenseurs et défenseuses des droits des femmes et des libertés.

La FSU appelle à aller voter massivement au premier tour de l'élection présidentielle le 10 avril 2022, pour que les politiques libérales et plus encore les projets d'extrême droite soient battus. ♦

Matthieu Leiritz

Plan de résilience

Destinées à faire face aux envolées des prix de l'énergie, des mesures ont été annoncées par le premier ministre le 16 mars. Une remise de 15 centimes par litre de carburant sera effective pour tou.tes, particuliers comme professionnels, à partir du 1^{er} avril. TotalEnergies a donné son accord de principe pour un geste complémentaire. Une nouvelle aide de 3 milliards est accordée aux entreprises dont les dépenses en gaz ou électricité dépassent 3 % du chiffre d'affaires, et des aides ciblées seront apportées. Ainsi les pêcheurs percevront 35 centimes par litre de gazoil acheté. Les éleveurs et éleveuses bénéficieront d'une enveloppe de 400 millions d'euros pour l'alimentation des animaux dont les coûts ont fortement augmenté.

Appel pour un printemps des services publics

La campagne du *Printemps des services publics* vise à mettre ce sujet au cœur des échéances électorales de 2022. Les associations et organisations syndicales à l'initiative, dont la FSU, estiment qu'il est urgent de les défendre – car leur dégradation va croissante – et de les réinventer, car le statu quo actuel est intenable.

Les services publics sont le socle de notre quotidien. Ils sont l'héritage de conquêtes sociales et de choix politiques, du Conseil national de la résistance avec la mise en place de la Sécurité sociale et la création du service public de l'emploi, du Front populaire avec la création de la SNCF. De la même façon, la dégradation des services publics résulte de choix politiques.

Des décisions sont possibles pour reconstruire les services publics et permettre : l'accès de chacun-e sur tout le territoire, à tous les services publics et l'égalité de traitement ; aux agent-es de rendre un service de qualité ; la définition collective des besoins.

Les services publics doivent s'organiser à partir des besoins actuels et futurs des populations et de la planète. Les organisations appellent à construire un printemps desservices publics, d'échanges, de débats et d'interpellation. L'appel est signable en ligne : <https://printempsdesservicespublics.fr/lire-lappel-pour-un-printemps-des-services-publics/>



Psychologues

Le 10 mars toutes les psychologues de tous les champs, éducation, orientation, santé, social, médico-social, travail, justice, formation étaient mobilisées. Rassemblements dans de nombreuses villes, actions, les psychologues refusent la politique décidée par le gouvernement. Une liste de revendications a été établie par l'intersyndicale (syndicats FSU syndiquant des psychologues, CGT, SUD et CFTC, SFP et FFPP) et mise en ligne sous la forme d'une pétition. Une audience a été demandée auprès du premier ministre. Le lien de la pétition est le suivant :

<https://chn.g.it/bWryk6NV>.

Les revendications portent sur la reconnaissance de la place de la psychologie dans tous les champs d'exercice, le refus de toute subordination au médical, le refus d'un ordre des psychologues, le recrutement, la formation et la revalorisation. La gestion managériale du gouvernement est dénoncée dans l'impact qu'elle a aussi sur les conditions de travail des psychologues.

Santé des élèves

Lors d'un congrès extraordinaire le 22 mars 2022 organisé notamment par le SNICS-FSU et la FSU, les organisations représentatives des élèves, des étudiant.es, des parents d'élèves, des infirmières conseillères de santé, des enseignant.es et de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, ont lancé un appel solennel pour renforcer d'urgence la santé à l'École. 10 propositions capables d'agir concrètement sur la santé des jeunes aujourd'hui et des adultes de demain ont été faites et adressées aux candidat.es à la présidence, aux parlementaires et aux ministres de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, de l'Enseignement supérieur, des Solidarités et de la Santé. Ce congrès a été l'occasion de réaffirmer que la santé des élèves de la maternelle à l'université, doit rester l'affaire de l'ensemble de la communauté.

Service national universel

La FSU demande l'abandon du SNU

Après des débuts peu convainquants en 2019, et sa suspension pour raison de crise sanitaire en 2020, le SNU est confirmé en 2021, et confié aux recteurs et rectrices de région académique.

Il a concerné 18 000 volontaires en 2021 (29 000 étaient espérés par le gouvernement), et en vise 50 000 en 2022. Le gouvernement continue de présenter le SNU comme un « projet éducatif majeur ». Pourtant, il relève du Code du Service National. C'est un dispositif très normatif, détournant la notion d'engagement, aux antipodes de toute volonté d'émancipation et s'apparentant à de l'embrigadement allant à l'encontre d'une réelle construction de la citoyenneté des jeunes.

Les périodes consacrées au SNU ne peuvent en aucun cas être considérées comme des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ou



Les périodes consacrées au SNU ne peuvent en aucun cas être considérées comme des périodes de formation en milieu professionnel.

des stages pour les élèves concerné-es, la nature des activités menées ne relevant pas du domaine de la formation initiale. Pour la FSU, les fonds alloués au SNU (de 110 millions d'euros actuellement à plusieurs milliards s'il venait à être généralisé) doivent être réorientés à l'Éducation na-

tionale et aux acteurs éducatifs et actrices éducatives (mouvement sportif et associations agréées d'éducation populaire). La FSU combattra toute pression et obligation qui pourrait être faite aux personnels d'y participer, comme elle le fera aussi pour les mineur-es. La FSU réaffirme son exigence d'abandon du SNU et appelle les personnels à ne pas se porter volontaires. ♦

Sandrine Charrier

Toulouse

Grève des éboueurs

Après un mois de grève, les 600 éboueurs de Toulouse Métropole ont repris le travail le 14 janvier 2022.

Ce conflit avait débuté le 22 novembre 2021, suite à l'annonce de la Collectivité de mettre fin au système dit du « fini-parti », et mettre en place les 35 heures hebdomadaires à partir du 1^{er} janvier, imposées par la loi de transformation de la fonction publique. L'accord des éboueurs était suspendu à l'ouverture de négociations sur les condi-

tions de travail et salariales, la reconnaissance de la pénibilité. Face au mépris des élu.es et de la DRH, l'intersyndicale (FO, CGT, FA-FPT, FSU, Solidaires SUD et UNSA) a déposé un préavis de grève à partir du 15 décembre 2022, jour où le Conseil de la Métropole devait acter la délibération sur la fin du « fini-parti ». S'en est suivi une succession de réunions sans accord, espacées de longs silences. Début janvier, l'intersyndicale a décidé de bloquer

les deux plus gros dépôts de la Métropole et de ralentir les activités des autres. Malgré ses menaces de privatiser la collecte des déchets, le maire-président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc a enfin trouvé à un accord avec les organisations majoritaires. Pour le SNUTER-FSU, le compte n'y est pas en termes de jours compensateurs et il dénonce l'iniquité des primes attribuées entre les chauffeurs et les ripeurs. ♦

Alain Senée

Évaluations

Des résultats alarmants

La DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) a publié une note sur les résultats des évaluations Sixième, confirmant les premiers éléments donnés en décembre dernier.

La légère hausse des résultats en français et la stabilité des résultats en mathématiques, cachent d'importantes disparités entre établissements et entre élèves. En français, 91,8 % des filles ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne des connaissances et compétences évaluées. Elles devancent de plus de cinq points les garçons (86,6 %). La tendance s'inverse en mathématiques : 70,5 % des filles ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne, contre 73,2 % des garçons. Et le taux de maîtrise varie considérablement entre les élèves « en retard » (redoublement) et les élèves « à l'heure » : écarts de 33 points en français à 47 points en mathématiques (en cumulant maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise). « Les



D'importantes disparités entre établissements et entre élèves.

disparités de maîtrise sont très marquées selon le profil social de l'établissement », indique la DEPP. Près de 90 % des élèves de Sixième ont une maî-

trise satisfaisante ou très satisfaisante en français, 72 % en mathématiques, mais on constate 20 points d'écart entre élèves de l'éducation prioritaire et hors éducation prioritaire en français et 30 points en mathématiques.

Si l'on peut s'interroger sur la pertinence du test de fluence, qui peut conduire l'élève à accélérer sa vitesse de lecture aux dépens de la ponctuation et de la structure des phrases, les résultats sont alarmants. À peine plus d'un élève sur deux atteint le niveau attendu (120 mots par minute et plus), un élève sur trois en REP+. Si un test concernant l'écriture (graphie et rédaction) était réalisé, les mêmes écarts seraient sans doute constatés. Ces résultats appellent des moyens spécifiques pour l'éducation prioritaire ainsi qu'une politique volontariste pour combattre les inégalités et améliorer les apprentissages. ♦

Sandrine Charrier

Listes complémentaires

Le recours aux candidat-es sur les listes complémentaires du concours de recrutement des enseignant-es est une revendication de la FSU pour tenter de résorber le problème récurrent du remplacement, celui-ci étant fortement accentué par la crise sanitaire. La mobilisation massive du 13 janvier a fait plier le gouvernement et ce sont 824 candidat-es, uniquement dans le premier degré, qui ont été ou seront sollicités sur plusieurs académies. Mais combien répondront présent-es ? Personne ne le sait car six mois se sont écoulés depuis la rentrée scolaire et dans certains départements, la liste complémentaire est inexistante ou déjà épuisée. Concernant les futur-es stagiaires, le SNUipp-FSU a gagné son bras de fer avec le ministère pour leur garantir une vraie formation initiale, ce dernier espérant les utiliser sur le terrain, à plein-temps et sans formation.

Conseil supérieur des programmes

Un président contesté

Le Conseil supérieur des programmes a été créé en 2013. Il formule des propositions sur les programmes scolaires, les évaluations et la formation des enseignant-es. Composé de député-es, sénateurs et sénatrices, représentant-es du CESE, universitaires, professeur-es et inspectrices et inspecteurs généraux, il a été depuis modifié et a perdu progressivement de son indépendance. La nomination de son nouveau président par le ministre de l'Éducation nationale le 9 fé-

vrier, a amené la FSU à exprimer sa plus vive inquiétude. Inspecteur général de philosophie, ancien conseiller de Raymond Barre, de François Fillon et de Xavier Darcos, Mark Sherringham n'a en effet cessé de tenir des propos des plus ambigus. Pour la FSU, il nie la rupture républicaine et laïque qui a fondé l'école publique pour lui préférer son héritage chrétien ou cherche à redéfinir la laïcité

à l'aune de conceptions religieuses de l'éducation.

Cette inquiétude est renforcée par le soutien que Mark Sherringham accorde à une fondation dont la finalité est le développement des écoles privées hors contrat.

Dans un communiqué, la FSU dénonce : « Dans un contexte où associations et syndicats appellent au retour d'une instance indépendante, capable d'élaborer des programmes pérennes et de

transcender les conflits idéologiques, le choix d'une personnalité si peu acquise aux valeurs essentielles de l'école publique et laïque relève d'un intolérable mépris et d'une ultime provocation ». Témoignant de volontés ministérielles de privilégier ses propres perspectives idéologiques aux dépens de la cohésion sociale et de l'intérêt général, ce choix est pour la FSU aussi irraisonnable qu'inacceptable. ♦

Valérie Sourmaille

AED CDI

Le 24 février les député-es ont adopté une loi contre le harcèlement en milieu scolaire qui prévoit la CDIisation des assistant-es d'éducation (AED) après 6 ans de CDD. Initialement, le projet de loi instaurait une indemnité pour ces personnels exerçant en éducation prioritaire et définissait un taux d'encadrement minimal des AED. Ces dispositions ont été supprimées par la majorité parlementaire. La mesure ne permet pas de sortir les AED de la précarité avec un salaire de 1 269 euros nets pour 41 heures par semaine.

AEFE

Au comité technique du 15 février de l'agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE), l'Instruction générale de recrutement des résidents (IGRR) a été modifiée pour la rentrée 2022 en appliquant strictement le décret 2002-22 qui stipule que *seuls pourront être recrutés les personnels qui résident depuis plus de trois mois dans le pays ou qui bénéficient d'un rapprochement/suivi de conjoint*. La FSU depuis ce coup de tonnerre intervient auprès de l'AEFE avec des propositions. À suivre

Rencontres CPE

Le SNES-FSU organisait le 16 mars sa quatrième rencontre nationale sur le métier de conseillers principaux et conseillères principales d'éducation. (CPE). Ouverte à tou-ttes, syndiqué.es ou non, cette rencontre a été un temps fort de réflexion sur ce métier à l'intersection des champs éducatif et pédagogique. Cette journée s'est déroulée en deux temps. La matinée, une table ronde avec deux chercheuses a permis de débattre sur le thème de la relation des jeunes au travail. L'après-midi a été consacré au plan de *sortie de crise* porté par la FSU et à ses 17 mesures qui font le pari de la jeunesse.

Voie professionnelle

Un projet dévastateur

Le candidat à l'élection présidentielle Emmanuel Macron a confirmé son projet de réforme d'ampleur des lycées professionnels.

Il souhaite créer un nouveau statut de stagiaire de la formation, où le temps passé en entreprise augmenterait au détriment du temps en lycée et envisage une formation initiale calquée sur le système par apprentissage: un système patronal où la formation des jeunes non qualifié-es est réduite à « *apprendre sur le tas* » comme au début du siècle dernier. Il a aussi annoncé le 15 mars dans la presse la nécessité « *d'un outil de gestion des compétences qui sonne la fin de l'hégémonie des diplômés* ». Pour le SNUEP-FSU, en voulant supprimer le CAP et le Bac professionnel, « *il s'attaque aux conventions collectives, jugées gênantes et contraignantes par les organisations patronales* ».



Dispenser aux jeunes une formation émancipatrice et équilibrée.

Ne plus offrir à l'ensemble des jeunes la possibilité de poursuivre des études qualifiantes, quelle que soit leur origine sociale et remettre en cause des lois contre le travail des mineur-es acquises par des années de lutte sont des reculs majeurs.

La FSU défend une voie professionnelle scolaire dispensant aux jeunes une formation émancipatrice et équilibrée articulant savoirs professionnels et savoirs généraux pour une approche globale des métiers. Elle dénonce ce projet réactionnaire et destructeur et en combattrait toute mise en œuvre. ♦

Sandrine Charrier

SNETAP

L'avenir de l'enseignement agricole

Un collectif intersyndical et inter-organisations auquel participe le SNETAP-FSU, mène une série d'actions pour la défense et le développement de l'enseignement agricole public (EAP). Il était invité par la Confédération Paysanne à participer sur son stand du salon de l'agriculture, à une table-ronde sur l'avenir de l'EAP.

L'occasion de rappeler combien la polyvalence des formations offertes ou encore la richesse de ses établissements multi-centres font de l'EAP un outil

incontournable pour faire face à la nécessité d'une relocalisation de l'agriculture visant la souveraineté alimentaire, renouveler les générations d'agriculteurs et agricultrices partant en retraite et créer un million d'emplois dans le secteur dans les prochaines décennies.

L'occasion aussi de rappeler que la « *révolution numérique, génétique et robotique* » prônée par l'école Hectar, est pourvoyeuse d'endettement, de dépendance et de l'intensification

agro-industrielle de demain. À complet rebours de la nécessaire rupture agroécologique que le XXI^e siècle doit opérer, et dans le cadre de laquelle, le lien au vivant et à la terre doit primer, ainsi que le retour à une pleine autonomie décisionnelle pour une alimentation relocalisée et de qualité.

Prochaine mobilisation: le 29 mars, sur le site de l'école Hectar en matinée, suivi d'un forum citoyen à la Défense. ♦

Valérie Sourmaille



Enseignement supérieur et recherche

Assises de la précarité

Les annonces de plusieurs candidats à la présidentielle laissent entrevoir un avenir sombre pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR). Face à l'orientation libérale, la FSU et ses syndicats de l'ESR sont porteurs d'alternatives.

Le candidat Macron et d'autres ont présenté un modèle pour l'ESR aux antipodes des propositions de la FSU. Le recours à l'emploi contractuel ne cesse d'augmenter et est favorisé par les appels à projet. Malgré la hausse du nombre d'étudiant-es, les postes d'enseignant-es titulaires ont diminué, assphyxiant les établissements.

La loi de programmation de la recherche (LPR) se met en place localement dans les établissements : multiplication des groupes de travail, renforcement du rôle décisionnel des président-es, modalités opaques et arbitraires et promotions – largement insuffisantes pour atteindre l'objectif de 40 % de professeur-es d'université (PU) comme une amélioration significative de la part des femmes dans ce corps- pour la mise en place d'une voie temporaire d'accès au corps de PU pour les maître-ses de conférences (MCF). Les élu-es de la FSU voient

leur charge de travail fortement augmenter. Au rythme infernal imposé par le ministère s'ajoute la question du nouveau régime indemnitaire des enseignant-es chercheur-es (RIPEC) qui individualise les rémunérations générant ainsi concurrence et inégalités de traitement. Cette nouvelle gestion privilégiant le régime indemnitaire est particulièrement défavorable aux femmes.

La précarité dans l'ESR explose et les deux ans de pandémie ont accéléré les effets néfastes sur les étudiant-es.

Ces questions traverseront les débats organisés lors des assises de la précarité dans l'ESR le 30 mars qui seront l'occasion de dresser un état des lieux et de construire des perspectives d'actions.

Face à la concurrence, la sélection, la privatisation, l'adéquationnisme et la marchandisation des politiques libérales la FSU et ses syndicats de l'ESR revendiquent une université ouverte à toutes et tous, gratuite, émancipatrice et espace de transformation sociale : un véritable service public. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

Sport scolaire : menaces sur l'USEP

C'est un partenaire historique de l'école publique, l'Union sportive de l'Enseignement du premier degré (USEP), qui a été cette fois la cible de la majorité présidentielle. Céline Calvez, député LREM, lors du vote en première lecture à l'Assemblée nationale de la proposition de loi visant à démocratiser le sport, a fait adopter un amendement qui introduit des « alliances éducatives » possibles avec des associations sportives locales. En offrant ainsi la possibilité d'organiser des projets sportifs dans le cadre d'une « alliance éducative », les parlementaires ouvrent la porte à l'externalisation du sport scolaire et font passer au second plan l'action même de l'USEP. Fort de ses 860 000 licencié-es de ses 10 000 associations sportives scolaires déjà implantées sur le territoire, l'USEP, à l'instar de l'UNSS dans le second degré, contribue non seulement à accueillir et accompagner le sport scolaire mais également à développer des valeurs et à pratiquer une citoyenneté en actes. L'arrivée des « alliances éducatives » met fin à un service de qualité, à un grand choix d'activités sportives offertes aux élèves, à l'engagement d'acteurs et actrices d'un sport citoyen, humaniste et inclusif. La loi, qui veut promouvoir le sport en milieu scolaire, aurait dû s'appuyer sur cette force pour développer toutes ces qualités du sport scolaire qu'est l'USEP.

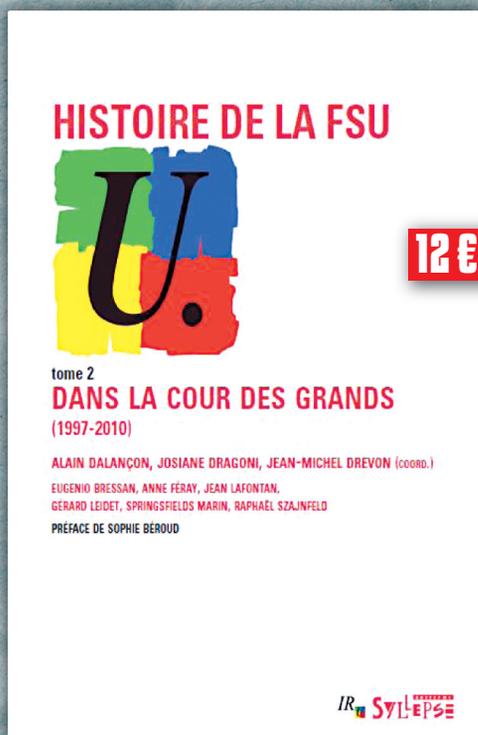
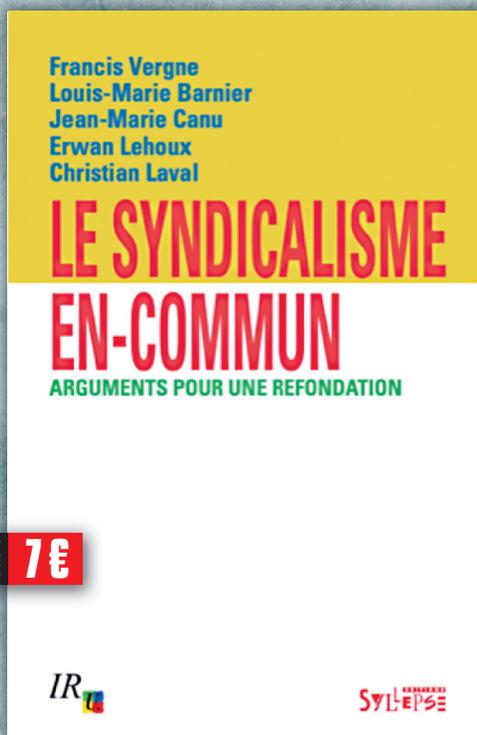
Collège : vieilles lunes...

La députée LREM Anne-Christine Lang signe avec d'autres parlementaires une tribune dans Le Monde du 21 février : le collège devrait être pensé « comme le prolongement naturel de l'école primaire » ; un corps unique de professeur-es polyvalent-es « habilités à enseigner du CP à la Troisième » interviendrait sur « des rôles disciplinaires », avec un « temps de présence accru » dans les collèges. Les programmes nationaux pourraient être modulés localement. « L'acquisition d'une culture manuelle pour tous », autre axe de cette tribune, fait écho à « l'intelligence de la main » vantée par Valérie Pécresse. Ces vieux projets ressurgissent régulièrement, faisant peser sur le collège et ses personnels toutes les difficultés d'apprentissage, sans jamais donner à ce maillon de la scolarité les moyens humains et matériels indispensables à son fonctionnement.





Penser et agir l'avenir du syndicalisme



Face à l'ombre brune



La *Marianne* du street artiste Combo portant sur l'épaule un drapeau tricolore, lors des journées contre le racisme au musée de l'histoire de l'immigration.

Dossier réalisé par :
Sandrine Charrier, Matthieu Leiritz,
Marie-Rose Rodrigues-Martins,
Alain Senée, Valérie Soumalle.

En France, à quelques encablures des élections présidentielles, l'extrême droite prétend au pouvoir. Quelles en seraient les conséquences ?

Depuis plusieurs décennies, l'extrême droite progresse en Europe et en France. Elle progresse dans les urnes, les thématiques, les esprits. Au point de réapparaître dans des États que l'on croyait vaccinés par l'histoire contre le fascisme, comme l'Italie, l'Allemagne ou l'Espagne, d'avoir conquis le pouvoir dans plusieurs pays de l'Union européenne, comme la Hongrie ou la Pologne, ou d'y prétendre, comme en France.

La FSU, lors de son récent congrès de Metz s'est clairement exprimée dans un appel final sur son

rejet de toute perspective d'arrivée au pouvoir d'une extrême droite xénophobe et raciste, toujours et partout ennemie du monde du travail. Aujourd'hui cette hypothèse ne peut cependant être exclue.

Quelles seraient les conséquences concrètes, notamment politiques et sociales, de la victoire de l'ED, sous une forme ou sous une autre, aux prochaines élections présidentielles voire législatives ?

Si des nuances existent entre le Rassemblement national de Marine Le Pen et la formation

Reconquête d'Eric Zemmour, sur l'essentiel ces deux candidatures se rejoignent rassemblant dans les enquêtes d'opinion environ un tiers des intentions de vote, avec toutes les réserves que l'on doit avoir sur les sondages.

Qu'il s'agisse des conceptions libérales de l'économie, autoritaires de l'État et de la gestion des fonctionnaires, de la tentation d'un retour assumé à une École élitiste, de l'indifférence voire de l'hostilité aux luttes contre toutes formes de discrimination, ainsi que pour le mouvement social, les convergences d'analyses et de propositions l'emportent au sein de la galaxie d'extrême droite, influent sur celles des formations de la droite dite républicaine, et font peser sur le modèle social français issu de la Libération comme sur les droits des fonctionnaires de graves menaces.

La guerre en Ukraine confirme toutes les dérives possibles en cas d'accession aux responsabilités d'un pouvoir nationaliste et autoritaire.

C'est pourquoi la FSU appelle à se mobiliser par le vote dès le premier tour des élections présidentielles, afin d'éviter un nouveau duel entre libéralisme et nationalisme.

Elle sera disponible pour toutes formes de mobilisations nécessaires face aux menaces anti démocratiques.

L'extrême droite : curriculum vitea

Longtemps marginalisée en France par le souvenir de Vichy, l'extrême droite pèse aujourd'hui d'un poids considérable dans la vie politique française, au point de figurer deux fois au second tour de l'élection présidentielle, en 2002 puis en 2017. Avant 2022 ?

Comment définir l'extrême droite ? Historiquement, ce courant s'est forgé en réaction contre les idéaux de la Révolution française : liberté, égalité en droit et souveraineté nationale. Longtemps accolée au monarchisme, elle a remplacé l'attachement au souverain par une idéalisation de la Nation, une nation qu'il conviendrait de défendre contre ses ennemis, de l'intérieur comme de l'extérieur.

Le nationalisme constitue donc l'essence de l'extrême droite. Elle se construit contre les ennemis supposés d'une France mythifiée : d'abord les étranger-es dont la présence affaiblirait la cohésion nationale, surtout lorsque leur culture est différente de celle de la majorité des Français-es « *de souche* » d'où hier la haine de Charles Maurras, fondateur monarchiste et anti républicain de l'Action française contre les Protestant-es ou les Juifs et Juives, et aujourd'hui l'acharnement du RN de Marine Le Pen et de Reconquête d'Eric Zemmour contre les Musulman-es.

L'extrême droite rejette tout ce qui peut, à ses yeux, diviser donc affaiblir la Nation et le pays : la démocratie parlementaire, les libertés individuelles, les mouvements qui interrogent l'organisation traditionnelle, héritée du passé catholique, de la France, en faveur de l'égalité femme – homme, ou de la lutte contre les discriminations homophobes. Si les discours publics restent prudents, législation et entreprise de banalisation obligent, dans les meetings, discours xénophobes, sexistes, homophobes voire racistes demeurent fréquents.

Autres cibles : la gauche héritière du socialisme historique et le mou-



L'extrême droite rejette les mouvements qui interrogent l'organisation traditionnelle, héritée du passé catholique, de la France, en faveur de l'égalité femme – homme, ou de la lutte contre les discriminations homophobes.

vement syndical car porteurs de la lutte des classes et de l'internationalisme, nuisant ainsi à l'unité nationale. Hier, les monarchistes soutenaient les syndicats « jaunes » contre la CGT. Aujourd'hui, Le Pen et Zemmour se prononcent pour des syndicats « indépendants ». L'extrême droite développe une position souverainiste d'égoïsme national, face aux États-Unis – trop mélangés, trop cosmopolites – ou à la Construction européenne. D'où l'embarras des leaders nationalistes français-es face à la guerre en Ukraine, partagés-es entre l'évidence de la menace impérialiste russe et la sympathie pour le régime autoritaire de Poutine.

Si l'éloignement de la Deuxième guerre mondiale et la naissance de médias de masse diffusant par affinité idéologique ou recherche de

L'Europe brune

Aux dernières élections européennes de 2019, les formations d'extrême droite avaient fortement progressé, comme le Rassemblement national en France (23 % des voix) ou la Liga italienne (31 %), mais aussi Vox en Espagne ou l'AFD allemande d'où la formation d'un groupe - « Identité et démocratie »... - regroupant environ 75 députés sur 705 soit deux fois plus qu'en 2014.

En décembre dernier, le groupe aurait d'ailleurs pu encore augmenter et acquérir des positions d'influence si les négociations menées par Marine Le Pen et Matteo Salvini en vue d'une fusion avaient abouti avec le Fidesz de Victor Orban, ou le PIS polonais de Jaroslaw Kaczynski. Points communs entre la trentaine de formations d'extrême droite, selon Jean Yves Camus : le nationalisme et l'hostilité à l'approfondissement de la construction européenne, le rejet de l'immigration, une conception réactionnaire de la société, souvent proche des milieux chrétiens intégristes, une défiance vis-à-vis de la démocratie représentative et un libéralisme économique mâtiné de paternalisme social. La guerre en Ukraine trouble leur discours, partagé entre une admiration pour le régime autocratique de Vladimir Poutine et la crainte de l'impérialisme russe, notamment en Pologne ou en Hongrie.

l'audimat les thèses de l'extrême droite, favorisent son essor, ils ne l'expliquent pas, notamment dans les classes populaires. En tout cas moins que les effets socialement désastreux des politiques libérales, menées depuis tant d'années. La division entre le souverainisme feutré du RN - qui ne parle plus de sortie de l'Union européenne - et la nostalgie réactionnaire de Reconquête, ainsi que le manque de crédibilité dans l'exercice du pouvoir au niveau national demeurent encore un frein. Reste que la plupart des maires d'extrême droite ont été largement réélus... ♦

Masque social, cœur libéral

Pendant des années, les questions sociales ne furent pas au cœur des discours de l'extrême droite française, plus préoccupée à dénoncer l'immigration et l'insécurité, n'hésitant jamais à lier l'une et l'autre. Désormais fortement implanté dans l'électorat populaire, le RN tend à développer une petite musique sociale qui dissimule mal le libéralisme économique de son programme.

En effet, derrière les annonces sur le refus d'une dégradation du régime des retraites, les appels à des hausses des salaires des infirmières ou la dénonciation d'un « capitalisme mondialisé », le projet du RN en appelle à la baisse des impôts et des « charges » sociales pour relancer l'économie.

L'essentiel de l'approche sociale du RN renvoie au nationalisme : la mesure principale, qui commande l'ensemble de la vision lepéniste de la société réside dans la « préférence nationale », c'est-à-dire l'octroi aux seuls Français, et au seul salariat français, de certaines prestations et certains droits. Quelques exemples tirés du programme du RN : la proposition 38 prévoit de « mettre en place une taxe additionnelle sur l'embauche de salariés étrangers afin d'assurer effectivement la priorité nationale à l'emploi des Français » ; la proposition 58 de « revaloriser la minimum vieillesse partout en France (...) et de le conditionner à la nationalité française ou à 20 ans de résidence en France ce qui permettra également d'augmenter les petites



Une proposition de « préférence nationale » du RN et de conditionner l'obtention du minimum vieillesse à « la nationalité française ou à 20 ans de résidence en France ».

retraites » ; la proposition 69 de « créer un cinquième risque de Sécurité sociale consacré à la dépendance afin de permettre à chaque Français de se soigner et de vivre dans la dignité », etc.

Le message est clair : seule l'exclusion des salarié-es étranger-es peut permettre l'amélioration du sort des salarié-es français-es.

Cette division entre salarié-es du fait de leur nationalité est inacceptable : dès 2011, la plupart des syndicats français dont la FSU proclamaient clairement que « La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme », de même que la priorité nationale dans le domaine du logement, de l'emploi, des prestations sociales, l'interdiction des régularisations, ou la fin du regroupement familial... Très logiquement, le RN souhaite donc remettre en cause les syndicats existants et favoriser la création de syndicats nationaux, en vain pour le moment. ♦

École et extrême droite

L'extrême droite émet des critiques idéologiques radicales envers l'école de la République, revendique un ministère de l'Instruction publique, est vent debout contre le « pédagogisme », terme jamais explicité. « Le réquisitoire central est celui de la "décadence scolaire", déclinée en quatre pôles essentiels : le laxisme (décadence de l'autorité), la débauche (décadence de la morale), la barbarie (décadence de l'ordre), l'illettrisme (décadence du niveau) », indique Jean Michel Barrau, Historien de l'école et de l'éducation, Université de Lorraine, auteur de *Le Front national et l'école de la République. Un idéologue de la décadence*, Recherches et éducations, 2019.

L'extrême droite ne porte jamais un regard critique sur les inégalités scolaires et sociales. Si l'extrême droite prenait les rênes du pouvoir, le but de l'École ne serait pas de former des citoyen-nés libres, capables de comprendre le monde, mais de faire de la culture scolaire le fondement d'une identité nationale normative et imposée. Quant aux mesures antisociales telles que la fin de la gratuité de la cantine ou des transports pour les enfants, elles sont déjà à l'œuvre dans des municipalités tenues par l'extrême droite.

« *Siamo tutti antifascisti* »

Suite logique de la quasi-totalité de l'occupation de l'espace médiatique par les idées portées par les candidat-e Zemmour et Le Pen, les provocations de l'extrême droite se multiplient. Elles visent les organisations politiques ou syndicales dites de gauche, les associations féministes et antiracistes ainsi que les organisations de jeunesse, mais aussi des journalistes. Elles consistent en des collages nocturnes et impressions de signes fascistes sur leurs locaux, intimidations et agressions de leurs militant-es (Rennes), attaques de réunions publiques (Strasbourg) ou de théâtre occupés (Orléans ou Clermont-Ferrand), mais aussi agressions de journalistes dans le cadre de leur travail (meeting d'Eric Zemmour à Villepinte) ou de militant-es isolé-es en marge de manifestations pour le climat ou pour l'augmentation du pouvoir d'achat, voire affrontements de rue impliquant parfois jusqu'à plusieurs dizaines de personnes (Lyon). Avec l'idée que face à ces attaques, il est essentiel de montrer l'unité des forces progressistes, les manifestations unitaires se multiplient. Objectifs : construire la riposte qui fera reculer l'extrême droite en occupant l'espace public et y affirmant des revendications antifascistes. Régulièrement, des appels locaux comme « *l'extrême droite nous divise, rassemblons-nous!* » (Poitiers), « *Face à l'extrême droite, à ses mensonges et à sa violence : ripostons dans l'unité, c'est urgent!* » (Grenoble), « *Tou-ttes uni-es contre les violences d'extrême droite* » (Lyon) rassemblent plusieurs centaines voire milliers de personnes, dont une forte proportion de jeunes qui frappant des mains et levant les bras, affirment avec force « *Siamo tutti antifascisti* ».



Le choix de l'intolérance



Les périodes électorales incitent les candidats à mesurer leurs propos, mais les fondamentaux restent présents.

Avec la montée depuis 20 ans des votes d'extrême droite aux différents scrutins nationaux et locaux, la perspective d'un accès au pouvoir par la voie des urnes, illusoire à l'époque du front National de Jean-Marie Le Pen, devient un scénario possible. D'où une entreprise de banalisation et de respectabilisation menée par le Rassemblement national de Marine Le Pen, au point de paraître parfois débordée par le discours réactionnaire décomplexé d'Eric Zemmour. Qu'en est-il du rapport de l'extrême droite aux libertés et à l'égalité ? Eric Zemmour centre en effet obsessionnellement son discours sur la menace que constitueraient selon lui pour une « *identité française* » mythifiée – une France d'un jadis imaginaire, de culture exclusivement chrétienne, blanche et préservée de toute immigration – les migrant-es de culture ou de croyance musulmane, véritable « *invasion* » menée par une « *armée d'occupation dont l'uniforme serait la djellaba* » (discours du 28 septembre 2019). Dans son discours de lancement de campagne à Villepinte le 5 décembre 2021, le can-

didat de Reconquête (ce qui renvoie à la lutte des Chrétiens contre les Musulmans d'al Andalous dans l'Espagne médiévale) n'hésite pas à invoquer la thèse du « *grand remplacement* » chère à l'idéologue d'extrême droite Renaud Camus. Le RN partage avec Zemmour la xénophobie et le rejet de toute égalité entre populations française et étrangères, d'où des propositions communes comme la suppression du droit au sol, l'immigration zéro, la suppression du regroupement familial et, pour Reconquête, l'expulsion des étranger-es au chômage depuis plus de 6 mois, quelles que soient la situation familiale et la durée du séjour en France. Marine Le Pen annonce un référendum sur l'immigration sous forme d'un projet de loi « *Citoyenneté-identité-immigration* » qu'elle souhaite soumettre aux Français-es. Plus globalement, les candidatures d'extrême droite s'inscrivent dans une vision réactionnaire et anti moderne de la société, volontiers mêlée d'intégrisme catholique : d'où

Ambiguïtés sur l'IVG

Traditionnellement, par intégrisme religieux ou nationalisme, l'extrême droite se reconnaît dans le contrôle du corps des femmes, le natalisme et donc l'opposition à l'IVG. Une femme est d'abord une épouse et une mère. Tactique ou évolution, Marine Le Pen et Eric Zemmour prétendent ne pas vouloir revenir sur la loi Veil. Néanmoins, les réflexes ont la vie dure : en février dernier, tous deux se sont opposés à l'allongement du délai légal de 12 à 14 semaines. Quant à Eric Zemmour, son attitude vis-à-vis des femmes transparait sous sa propre plume : dans son dernier livre, *La France n'a pas dit son dernier mot* (Rubempre, 2021), l'auteur décrit les femmes comme « le but et butin de tout homme doué qui aspire à grimper dans la société »...

les réticences vis-à-vis des droits des femmes, de l'égalité professionnelle, la longue hostilité au droit à l'avortement, à la lutte pour l'égalité des droits pour les personnes homosexuelles, qu'il s'agisse du Pacs puis du mariage pour tous et toutes. Si le RN affiche des positions « féministes » – ou « laïques » – c'est uniquement lorsqu'il s'agit de prêter à l'ensemble des Musulman-es les positions les plus archaïques et sexistes des islamistes. Pour l'extrême droite, l'égalité ne va pas de soi, pas plus que les libertés du reste : si Marine Le Pen a choisi comme slogan « Libertés, libertés chéries », il s'agit moins des libertés républicaines que des libertés économiques, comme la baisse de l'impôt sur les successions : le RN ne s'oppose en rien aux restrictions au droit de manifester ou... de se mettre en grève par exemple. C'est également au nom d'une curieuse conception de la liberté individuelle que le groupe RN au Parlement européen s'est positionné contre les mesures, trop « administratives », visant à renforcer l'accessibilité des personnes handicapées aux lieux publics... ♦

Libertés syndicales

De tout temps, l'ensemble des organisations syndicales françaises se sont inscrites dans une vision humaniste de l'homme. Toutes exclusions et discriminations, sujets de prédilection de l'extrême droite, sont objets de lutte. En 2011, la FSU et 4 autres fédérations syndicales cosignaient un texte qui avait pour titre : « *La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme* ».

A Fréjus, en septembre 2021, Marine le Pen défendait sa vision du syndicalisme : la liberté syndicale. Elle veut réussir là où Fillon a échoué lors de sa réforme de 2008 : pousser à la création de nombreux syndicats maisons pour affaiblir les organisations syndicales représentatives et multiplier les candidatures aux élections professionnelles. En cas de victoire électorale, l'extrême droite ambitionne de réduire à 3 %, voire à 1 % le « seuil minima d'audience », actuellement fixé à 8 % des suffrages exprimés lors des élections professionnelles, afin de faciliter la signature d'accords collectifs.

Dans les pays où l'extrême droite est au pouvoir, c'est souvent l'autoritarisme qui s'impose comme Viktor Orban en Hongrie (cf. page 22). Mais ce qui se passe à l'international peut se décliner à l'échelon territorial ; à Marseille, le sénateur-maire RN, Stéphane Ravier, élu en 2014 dans le 7^e arrondissement de la cité phocéenne, en est un parfait exemple. Affublé du

titre de « *Dictateur nord-phocéen* » par un de ses ex-adjoints démissionnaire, la confrontation avec les agent-es municipaux sous sa responsabilité s'est avérée de plus en plus compliquée au fil des années, amenant à la lassitude et un fort découragement des agent-es dans l'affrontement. Plus récemment à Moissac, face au maire RN élu en 2020, des adhérents du SNUTER-FSU ont quitté leur poste, les pressions devenant trop fortes.

Extrême droite agglomère toutes les forces qui la combattent

VISA (Vigilance et initiatives syndicales antifascistes), association intersyndicale dont la FSU est membre, se pose, depuis 1996, en relais d'information et de réflexion afin de s'opposer collectivement à l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail. Le 12 juin 2021, *La Marche des libertés*, première du nom, a su rassembler 110 organisations pour dénoncer à la fois les lois liberticides du gouvernement et le climat de haine actuel.

À Bruxelles, la Confédération européenne des syndicats (CES) n'est pas en reste dans la lutte syndicale contre l'extrême droite. Après avoir adopté une résolution en juin 2021 proposant l'élaboration d'une réponse face à la montée de l'extrême droite, elle a défini un plan d'action en quinze points, mis en œuvre sur un an à partir de septembre 2021. ♦

L'association intersyndicale VISA se pose, depuis 1996, en relais d'information et de réflexion afin de s'opposer collectivement à l'implantation et l'audience de l'extrême droite dans le monde du travail.



Hongrie : Orbán face aux chemises à carreaux



Le mouvement des « chemises à carreaux » mobilise de nombreux personnels enseignants contre l'austérité.

Le 16 mars, à l'appel des syndicats, plus de 10 000 enseignant-es, dont beaucoup affublés de vestes à carreaux, se sont rassemblés place Kossuth à Budapest, devant le Parlement, pour réclamer une augmentation des salaires et le rétablissement du droit de grève.

En Hongrie, les conséquences de l'accession au pouvoir d'un pouvoir de droite radicale n'ont rien de théoriques. À la tête du gouvernement depuis 2010, confirmé par les urnes en 2014 puis en 2018, Victor Orbán et son parti le Fidesz rognent petit à petit les libertés et droits fondamentaux. Dernière mesure en date : la suppression en février du droit de grève pour les enseignant-es.

Depuis des années, les syndicats enseignants hongrois réclament des hausses de salaires. Au sein de l'Union Européenne, la Hongrie se situe au 26^e rang pour les rémunérations des enseignant-es, derrière la Bulgarie. Dans le premier comme dans le second degré, le salaire moyen équivalait à 7 195 € par an, 599,50 € par mois, 350 € en début de carrière, avec une lourde charge de travail. Ceci se traduit par une très faible attractivité pour le métier qui, ajoutée à une très forte émigration et à une

inflation élevée (plus 6 % en 2021), explique la vacance de postes par dizaines de milliers. Enfin, le pouvoir s'efforce de contrôler les enseignements, via une administration très centralisée.

En 2016, le mouvement des « chemises à carreaux » – vêtement porté par les contestataires pour répondre ironiquement à un membre du Fidesz affichant son mépris pour les

manifestant-es – avait déjà mobilisé de nombreux personnels enseignants contre l'austérité.

En décembre 2021, alors qu'ils exigent entre 30 et 50 % d'augmentation, le syndicat démocratique des enseignant-es (PDSZ) et le syndicat des enseignant-es (PSZ) découvrent dans la presse les projets de revalorisation soit 10 % non sous forme salariale mais d'une prime au versement aléatoire.

Encouragés par ce premier recul d'Orbán dans la perspective de nouvelles élections législatives en avril 2022, les syndicats appellent à la grève le 31 janvier puis le 14 février.

En guise de réponse, le gouvernement publie un décret qui impose la présence des enseignant-es grévistes dans les écoles et fixe horaires et cours à assurer. Les grévistes seraient dès lors amenés à travailler gratuitement. C'est une remise en cause totale du droit de grève.

Dans de nombreuses écoles, les enseignant-es se mobilisent, la « chemise à carreau » a de nouveau été arborée, avec pour mot d'ordre : « La grève est un droit fondamental ! ». Les syndicats ont déposé un recours auprès de la Cour constitutionnelle hongroise, et envisagent de saisir la Cour de Justice européenne. ♦

Ce que dit le syndicat PSZ de Hongrie

Quel bilan faites vous de l'action du 16 mars ?

Nous sommes partiellement contents. Selon le nombre de participants, ce fut la plus grande grève en Hongrie depuis le changement du régime (1989), mais si on compare au nombre total de travailleurs du secteur, la participation était assez faible, avec 20% des grévistes. Les parents et

les élèves nous ont fortement appuyés. Pourtant, nous considérons que dans les limites fixées par la loi, ce résultat est un vrai succès.



Quelle est actuellement l'attitude du gouvernement de Victor Orbán vis à vis des enseignants ?

Le gouvernement nous a officiellement demandé d'arrêter la grève à cause de la guerre en Ukraine. Nous avons demandé de reverser les salaires non-payés pour les jours de grève aux réfugiés. Le gouvernement n'a donné aucune réponse à notre demande. Le gouvernement reconnaît que nos requêtes sont justifiées sans prendre des mesures avant les élections du 3 avril.

Stéphane François :

« Le risque d'un vote contestataire »

Stéphane François est professeur de sciences politiques à l'Université de Mons, spécialiste de l'extrême droite. Il est notamment l'auteur de *Les verts bruns. L'écologie de l'extrême droite française*, éditions Le bord de l'eau, février 2022 et de *Géopolitique des extrêmes droites. Logiques identitaires et monde multipolaire*, éditions le Cavalier bleu, mars 2022.

Quel est globalement le poids de l'extrême droite en Europe et comment l'expliquer ?

Tout dépend de quoi on parle, des idées ou du nombre de militants ? Ces derniers sont relativement peu nombreux au niveau européen, en France cela représente environ 5 000 individus radicaux, capable de passer à l'acte. Avec les militants de formations comme le RN, le chiffre grossit nécessairement. Si les radicaux sont peu nombreux, les militants eux augmentent, reflet des scores électoraux nationaux, entre 3 et 20 % globalement suivant les pays. S'y ajoute la diffusion des thématiques d'extrême droite, qui peut être forte sans qu'il y ait pour autant un tissu militant particulièrement dense.

En France, les thèses identitaires, anti arabo musulmanes se diffusent massivement depuis le 11 septembre 2001, dans le contexte très porteur de peur des attentats islamistes. Dans les années 90, la société française avait fait preuve d'une plus forte résilience après les attentats liés au GIA, comme à Saint-Michel.

Depuis le 11 septembre, l'équation musulman égale terroriste portée par l'extrême droite s'est banalisée, et encore davantage après le drame du Bataclan.

Paradoxalement, des années 60 aux années 90, tout un pan de l'extrême droite affichait de la sympathie pour l'Islam et le monde arabo musulman, par antisémitisme, rejet des États Unis et assimilation de l'État à des pratiques rigoristes éloignées du consumérisme occidental, à tel point qu'on évoquait à l'époque un « tiers-mondisme d'extrême droite ». Les conséquences sociales des politiques libérales, les discours d'une partie de la Droite – et notamment

de Nicolas Sarkozy – sur l'identité nationale ont largement contribué à banaliser les idées identitaires.

La guerre en Ukraine peut-elle affaiblir une extrême droite traditionnellement complaisante envers le régime de Vladimir Poutine ?

L'affaiblir, non. La gêner, oui. Depuis le début des années 2000, Poutine est vu comme celui qui a remonté la Russie après la chute de l'URSS, une sorte de De Gaulle russe capable de tenir tête aux États-Unis. Outre sa fascination pour les hommes à poigne, dans la tradition bonapartiste, la géopolitique de l'extrême droite est multipolaire : les États-Unis restent l'ennemi, ainsi que les néoconservateurs des années 90. Cependant l'agression non justifiée de l'Ukraine rebat les cartes : ces militants perdent leur héros, la plupart des cadres identitaires soutiennent les Ukrainiens. Sauf Zemmour avec son prurit napoléonien... Même Marine Le Pen a basculé, et ce en dépit du financement partiel du RN par des banques russes...

L'extrême droite n'est cependant pas affaiblie : populisme et démagogie permettent de humer l'air du temps et de sentir le vent ! L'extrême droite va donc être gênée idéologiquement mais pas affaiblie, la thématique la plus importante reste l'Islam.

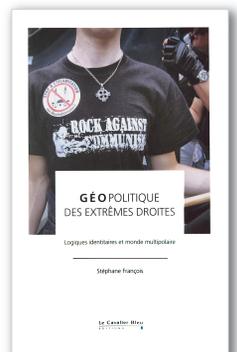
En France, la possibilité existe d'un nouvel accès de l'Extrême Droite au second tour de l'élection présidentielle : comment l'expliquer et quelles seraient selon vous les conséquences d'une victoire de l'ED ?

Les élections présidentielles sont l'occasion d'une profonde recomposition du paysage politique fran-

« Populisme et démagogie permettent de humer l'air du temps et de sentir le vent ! »



çais avec le grave affaiblissement de partis traditionnels comme le PS ou LR, la montée de figures populistes de droite ou de gauche. S'y ajoute le désintérêt croissant et massif des électeurs pour les partis et le risque d'un vote contestataire. Marine Le Pen offre certes aujourd'hui une image plus modérée que celle de Zemmour, mais quelles sont au juste ses idées ? Elle ne semble pas rivée à un logiciel politique aussi précis que celui de son père. Une plasticité ou une démagogie qui expliquent d'ailleurs le départ des plus radicaux vers Zemmour. Les cadres qui ont rejoint ce dernier, comme Jean Yves le Gallou, inventeur de la préférence nationale, se retrouvent dans l'obsession anti immigrés du polémiste. 💧



One Ocean summit

Sauver l'océan

L'océan, jusqu'à présent grand oublié des rendez-vous climatiques, a été pendant 3 jours début février à Brest le sujet des discussions de One Ocean summit.

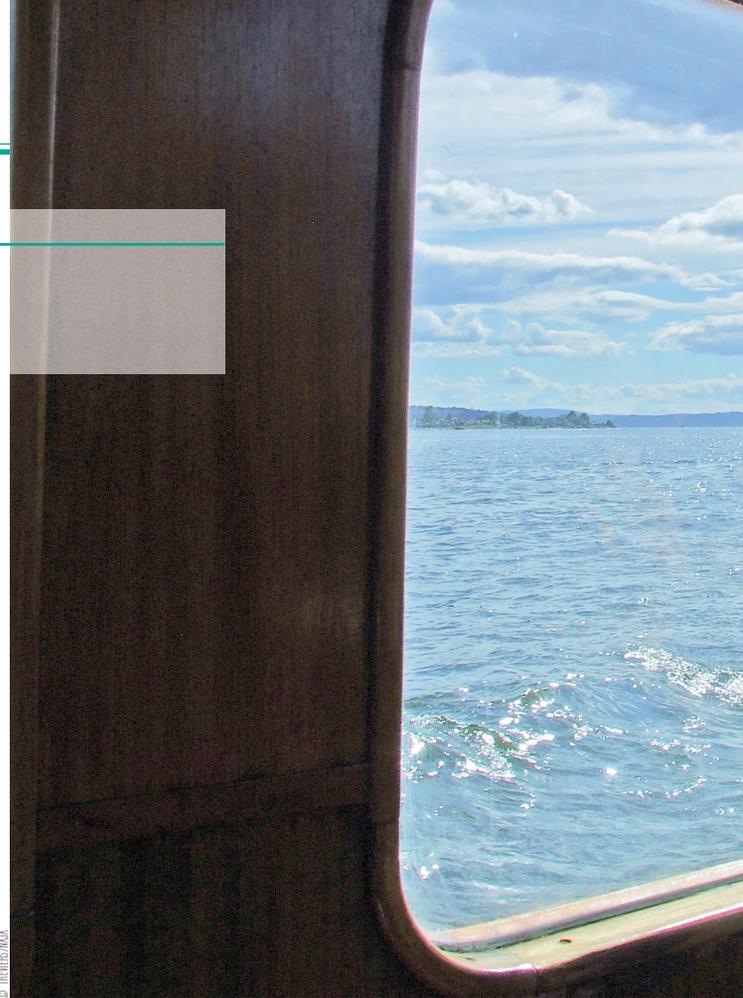
Ce sommet, à l'initiative de la France a réuni une vingtaine de chef-fes d'États, des scientifiques, des acteurs économiques et des ONG. En préparation de la conférence de Lisbonne organisée par l'ONU en juin prochain, il avait principalement pour but de traiter de la question des eaux internationales, cette haute mer qui échappe à la législation des pays parce qu'elle se situe hors des eaux territoriales mais représente néanmoins plus de la moitié de la superficie de notre globe. C'est dire si l'enjeu est crucial pour notre environnement. C'est dire aussi si de nombreux États ont évité de venir s'engager. À commencer par la Chine, dont l'industrie de la pêche hors des eaux territoriales est la plus importante et la plus ravageuse au monde, la Russie qui convoite l'exploitation de nombreux fonds marins ou l'Australie qui leur fait concurrence. One Ocean Summit a néan-

moins abordé les quatre défis autour de l'océan: le cadre international nécessaire, les efforts de verdissement du transport, la connaissance des océans et la préservation du vivier d'emploi.

Quatre défis majeurs

Pour de nombreuses ONG et scientifiques présentes, le bilan des propositions est mitigé au regard de l'état des océans.

En effet, la dégradation des milieux marins s'accroît. Les 23 millions de tonnes de plastique déversés représentent 60 % de la pollution, en « continents » ou en micro particules. La surpêche entraîne la rarification des ressources en poissons: selon l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 60 % des stocks de la planète ont atteint leur limite. Autre conséquence: la biodiversité marine est impactée et 90 % des espèces sont menacées d'extinction. À trop être sollicité l'océan, qui joue pourtant un rôle essentiel en absorbant 90 % de la chaleur due à l'activité humaine et en captant 30 % du CO₂, se dérègle. Sa température augmente, perd en oxygène et



accroît son acidité. Les « zones mortes » sont passées de 400 en 2008 à 700 en 2019. Enfin le risque de passer de l'exploration à l'exploitation inquiète les scientifiques quand les acteurs économiques convoitent les ressources en cobalt, lithium ou nickel dont regorgent les océans.

Un manque d'ambition

One Ocean Summit aurait pu être un lieu de sensibilisation aux problèmes océaniques.

Selon de nombreux scientifiques, dont l'océanographe Xavier Capet, il se solde par des solutions qui relevaient des initiatives préexistantes alors qu'il aurait fallu des actions concrètes. Les acteurs économiques, les industriels se positionnent en faveur de solutions technologiques et affirment qu'ils trouveront toujours une solution malgré les constats alarmants et les limites de ce que peuvent supporter les océans. La France, quant à elle, fait avancer les discussions sur les traités qui s'inscrivent dans un processus lent pour la haute mer et contre le plastique à l'horizon 2050 mais dans le même temps soutient l'extraction minière en eaux profondes et défend les grandes industries de la pêche. La France fait d'ailleurs partie de la trentaine de pays qui se sont vu accorder des permis d'exploration en eaux profondes et les discussions autour de l'extraction minière semblent avoir été mises de côté lors du sommet. Emmanuel Macron a en octobre 2021 annoncé 2 milliards

Pêche: le chalutage de fond mis en cause



La pêche au chalut de fond est une catastrophe écologique reconnue, mais les États peinent à prendre des mesures. Pêchant plus de 30 millions de tonnes de poissons, mollusques et crustacés par an, ces bateaux usines détruisent les fonds marins, n'hésitant pas à sortir de leurs eaux territoriales. La Chine à elle seule, avec ses flottes qui parcourent le monde, est responsable d'au moins 15 % de cette pêche, suivi par le Vietnam

et l'Inde. Ces techniques de pêche sont également très consommatrices d'énergie et très émettrices en CO₂. Et très gourmandes en subventions dont l'ONU demande depuis 2015 l'interdiction. Les Européens ne sont pas en reste. Plusieurs ONG, dont Our Fish et Oceana, ont demandé l'interdiction du chalutage de fond dans toutes les aires marines protégées à l'occasion du Plan d'action pour les océans que l'Union européenne prépare pour ce printemps.



La haute mer qui échappe à la législation des pays représente plus de la moitié de la superficie de notre globe.

d'euros sur cinq ans à l'exploration dans le cadre de son plan d'investissement « France 2030 » pendant que l'union internationale pour la conservation de la nature lançait en septembre dernier un moratoire sur leur conservation.

Intentions et concrétisations

De son côté, l'Union européenne s'est engagée à se doter d'un jumeau numérique des océans qui modéliserait leur fonctionnement et permettrait de tester des solutions climatiques. Une entreprise pratiquement impossible selon Xavier Capet, étant donné la complexité et le nombre de dimensions à appréhender.

Lors de ce sommet, les termes « croissance bleue » et « économie bleue » ont été fort utilisés. Pour la croissance bleue, les systèmes de protection de plantes sous-marines ou d'écosystèmes qui participent à l'absorption du carbone ont été va-

lorisés. La volonté d'amener le transport maritime vers une décarbonisation (respect des normes strict, limitation des rejets de CO₂ lors des escales, création d'une zone à faibles émissions de soufre) a été réaffirmée. Mais la question se pose du respect de ces mesures en l'absence de gendarme international des mers. Et plus généralement d'un accord international sur la haute mer attendue depuis longtemps par les ONG qui rappelle l'objectif de 10 % de zone protégée alors qu'on en est seulement à 4 %. Une étude effectuée par l'ONG Oceana révèle que 96 % du réseau d'Aire marine protégée (AMP) Natura 2000 n'est pas suffisamment protecteur, du fait qu'au moins une activité industrielle, extractive ou d'infrastructures est autorisée en leur sein. Cela signifie que moins de 0,5 % des mers européennes sont protégées dans des AMP effectives. Un objectif loin d'être satisfait, malgré l'extension de la réserve marine dans les Terres australes et antarctiques fran-

Xavier Capet « L'océan joue un rôle fondamental »



Xavier Capet, océanographe, directeur de recherche au CNRS.

Quel rapport entre mer et réchauffement climatique ?

Le climat de la Terre ne peut être compris qu'en s'intéressant à l'atmosphère, mais aussi à l'océan, aux glaces, à la biosphère et la géosphère. L'océan joue deux rôles fondamentaux. L'océan a une énorme inertie thermique en comparaison à l'atmosphère et il stocke une très grande partie (>90%) de l'excès de chaleur lié aux émissions anthropiques de GES. Il stocke aussi une part du CO₂ émis par les activités humaines (~25 %). Il limite ainsi le rythme du changement climatique, mais au prix de changements physico-chimiques (augmentation de sa température, acidification, désoxygénation) qui ont déjà commencé à altérer le fonctionnement des écosystèmes marins.

Quel bilan tirez-vous du One Ocean Summit ?

Que la liste des engagements des états sur la protection de l'océan et le verdissement des activités humaines en mer est très longue mais que pour l'essentiel, on reste dans les discours de façade et très loin de la mise en œuvre concrète.

Par exemple, 84 pays se sont engagés sur la protection de 30 % de la surface d'océan sous leur juridiction. L'État français se targue d'avoir dépassé ce chiffre. Mais le niveau de protection, les moyens dédiés à la surveillance et au suivi scientifique sont complètement laissés de côté. Le fonctionnement de nombreux écosystèmes marins est très fortement altéré, les risques que cela s'aggrave est avéré, les aires marines protégées sont un pilier majeur des réponses envisagées, mais le sujet est traité de manière superficielle voire avec duplicité. C'est irresponsable.

Je retiendrai également qu'un alliage de politiques, d'institution non académiques, et de scientifiques hors sol fait des promesses sur ce que la modélisation numérique de l'océan va apporter aux sociétés pour protéger les océans. Ça se présente sous le vocable agaçeur de « jumeau numérique de l'océan », un programme informatique qui permettrait de répliquer virtuellement le fonctionnement de l'océan, de ses écosystèmes et des perturbations que nous leur faisons subir, afin de pouvoir anticiper ce qui va se passer dans des décennies. Les modèles d'océan sont d'une grande utilité, je leur ai dédié comme beaucoup de mes collègues des décennies de travail. Mais les promesses faites au One Ocean Summit sur ce sujet sont de la poudre aux yeux. C'est dangereux et éthiquement indéfendable. On ne peut pas fausser la perception que le public a des outils à notre disposition pour affronter les problèmes écologiques.

Qu'attendez-vous du sommet de Lisbonne ?

sur les enjeux de protection des écosystèmes marins de haute mer qui seront centraux au sommet de Lisbonne, je n'attends pas grand-chose. La quasi-totalité des gouvernements nationaux de la planète continuent de pousser des modèles de développement intrinsèquement destructeurs de la nature, je ne les vois pas se lier collectivement les mains par des engagements réellement contraignants.

çaises annoncée par Emmanuel Macron, créant la deuxième plus grande aire marine protégée au monde.

Plus de 30 pays ont rejoint la Coalition de la haute ambition

pour la nature et les peuples lancée au précédent sommet. Reste à savoir si la conférence de Lisbonne concrétisera les bonnes intentions. ♦

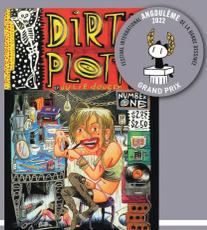
Marie-Rose Rodrigues-Martins

Angoulême, le retour de la BD

Côté représentation féminine, la 49^e édition du festival international de la BD d'Angoulême créa la surprise avec, en lice, trois autrices, Pénélope Bagieu, Catherine Meurisse et Julie Doucet. Les 1820 autrices et auteurs, chargés d'attribuer le Grand Prix, l'ont décerné à la Canadienne Julie Doucet, qui se revendique « *féministe jusqu'au bout des angles* ». Son fanzine *Dirty Plotte*, qu'elle-même traduit par « *vagin dégueulasse* » ou « *sale fente* », a le ton cru et subversif que porte la bande dessinée underground. Drogue, sexe, automutilation, masturbation, questions de genre, remplissent les planches entre peurs et fantasmes. Une étude d'Elizabeth Moore sur son œuvre la perçoit comme précurseuse d'un nouveau féminisme en bande dessinée. Mais, en 1999, la Canadienne a décidé de quitter la BD, découragée que les femmes y soient si peu représentées. Le grand festival européen ne peut pas plaider l'inverse, lui qui avait été chahuté en 2017 par Riad Sattouf justement pour cette raison. Julie Doucet est la troisième femme à se voir attribuer le Grand Prix. Décalée en mars mais de retour, après l'arrêt dû au Covid en 2021, la manifestation témoigne de la grande forme de la filière. Pour les dédicaces, les auteurs ont été rémunérés pour la première fois. Signe de la prise en compte d'une réalité crue elle aussi : la précarisation des professionnels de la BD.

Jean-David Morvan a reçu le prix du scénario, Raphaël Meltz et Louise Moaty, le prix jeune scénariste. Le Prix de la BD du musée de l'histoire de l'immigration a retenu l'album *Les saveurs de béton* de Kei Lam. Au concours de la BD scolaire, le Prix d'Angoulême a été décerné à Laure Leclech pour *L'enterrement*. Le Prix des lycées a été attribué à *Grand silence*, de Théa Rojzmann et Sandrine Revel.

JULIE DOUCET
GRAND PRIX 2022



Le musée de l'immigration, outil pédagogique d'excellence

De l'école élémentaire au 3^e cycle, le sujet de l'immigration et son histoire a, dans le 12^e arrondissement de Paris, un support de choix : son musée national. Là, trois professeurs relais permanents préparent de riches dossiers dédiés aux expositions ou documentent ces sujets en lien avec les programmes grâce aux ressources du musée, et des clés pour s'approprier le lieu. Enseignants et élèves disposent aussi des ressources du musée sur son site. L'Aquarium, second atout du Palais de la Porte Dorée, se révèle lui aussi un outil essentiel à l'approche pédagogique du développement durable, autre sujet d'une brûlante actualité. Le musée et l'aquarium sont associés à des stages de formation des enseignants du second degré, en partenariat avec les rectorats de Paris, Créteil et Versailles. Voir page 30, notre entretien avec Pap Ndiaye.



La forêt entre au musée de Vannes

Le passage central de La Cohue au musée de Vanves est un lieu singulier. Datant du Moyen-Âge, il contraste avec l'intention contemporaine du musée des Beaux-Arts. Faire entrer un bout de forêt dans ce sombre passage, « *oser le végétal et le minéral* » c'est le défi qu'ont relevé Thomas Daveluy et Guillaume Lepoix. Les deux jeunes plasticiens, issus de l'école européenne d'art de Bretagne, ont choisi une technique de création complexe, utilisant le numérique, pour produire des images singulières sur des pans imprimés en velours qui transforment la vision du réel dans leur œuvre nommée *Orée*.



Cent historiens contre la falsification de l'histoire

La campagne électorale pour les élections présidentielles connaît son lot de démagogie mais aussi, fait nouveau, de falsification de l'histoire du pays. La réhabilitation du régime de Pétain, tentée par Éric Zemmour, en est un exemple. Face à cela, cent historiens se sont mobilisés au Mémorial de la Shoah à Paris, le 29 mars dernier. Cette manifestation a été complétée par des conférences à Montpellier, Marseille et Nice sur le thème de « *L'Algérie sous Vichy* » et « *L'histoire de Vichy et la persécution des juifs en France* ».

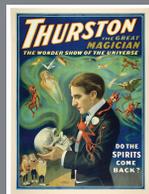
Le génie de Gaudí à Paris

Un peu du génie Art Nouveau de Barcelone se retrouve au musée d'Orsay, du 12 avril au 17 juillet, grâce à une exposition consacrée à l'architecte Antoni Gaudí (1852-1926). « *Offrir une approche renouvelée de l'artiste en tant qu'architecte ayant exercé dans une Catalogne en pleins bouleversements sociaux et politiques, et au milieu d'une émulation architecturale* », déclare le musée dans un communiqué. Ouvrant les portes de son atelier, l'exposition rendra visible le processus créatif de l'architecte de l'imaginaire, à la fois précurseur et homme de son temps.



Magie et fantastique hantent les musées

Le muséum de Toulouse abordait en 2021 la magie sous l'angle des savoirs scientifiques et des savoirs occultes. Le musée des Confluences de Lyon prend le relais le 15 avril pour explorer le rapport des sociétés à la magie comme fait social, intemporel et universel. Cheminant dans une étrange forêt, au milieu de quelques 450 objets, spécimens de sciences naturelles, pièces archéologiques et ethnographiques, dispositifs surprenants, le public pourra éprouver combien la magie vise à changer le cours ordinaire des événements tout en leur donnant du sens. À Calais, le musée des Beaux-Arts invite, du 9 avril au 6 novembre, les créatures fantastiques du 9^e art. Tout commence dans le cabinet de curiosités d'une famille de cryptozoologues. Les témoignages laissés par ces étranges scientifiques incitent le visiteur à se pencher lui aussi vers l'étude des créatures. Le parcours conduit au cœur de la Fantasy, de la Science-Fiction et du Steampunk, trois genres de bande dessinée propices aux rencontres merveilleuses. L'exposition est ponctuée d'œuvres, d'objets d'art et d'iconographie formant un bestiaire fantastique.



Printemps québécois à Roubaix

Du 19 mars au 29 mai, la culture québécoise a rendez-vous à Roubaix. Après le cirque, la danse, les musiques et les littératures, c'est au musée de La Piscine, que l'exposition Novalis Terra propose d'explorer la diversité des approches artistiques de trois créateurs de céramique contemporaine. Cette exposition est réalisée avec le soutien de la Délégation générale du Québec à Paris et la participation du Conseil des métiers d'art du Québec.



Céret, un musée d'art moderne

Ayant accueilli les grands artistes du xx^e siècle, de Picasso à Chagall, la cité catalane a agrandi et rénové son musée qui reçoit les œuvres de Jaume Plensa jusqu'au 6 juin.

C'est le 5 mars dernier que le musée d'art moderne de Céret a rouvert ses portes. La ville a des allures de tranquille cité catalane, où s'élèvent les deux tours qui encadraient la porte de France. Au sud la porte d'Espagne s'ouvre en direction du voisin frontalier. Céret est sans doute très proche de celle que connurent les artistes d'avant-garde qui y trouvèrent refuge entre 1911 et 1940. Picasso y fit trois séjours, l'été 1911 pour retrouver son ami Manolo et le peintre Franck Burty Haviland, puis les étés de 1912 et de 1913, qui marquèrent pour toujours l'histoire de Céret. Braque vint le rejoindre en août 1911 et ensemble ils poursuivirent leurs recherches du cubisme. Max Jacob répondit à l'invitation de Picasso en 1913 et, après la première guerre mondiale, les artistes de Montparnasse vinrent à Céret dans leur sillage, pour des séjours plus ou moins longs. Les paysages inspirèrent à Soutine, entre 1919 et 1922, plus de deux cents tableaux. En 1928-29, Chagall s'installe pour quelques mois dans un mas aux alentours. André Masson, Maurice Loutreuil, Auguste Herbin, Juan Gris viennent ou reviennent à Céret. Le peintre Pierre Brune, venu à Céret en 1916, accueille les artistes dans sa maison/atelier surplombant la ville. Plus tard, fuyant les événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale, viendront à Céret Raoul Dufy, Jean Cocteau, Jean Dubuffet, Albert Marquet...

Naissance d'un musée

Pierre Brune et Franck Burty Haviland réussirent à convaincre le maire de créer en 1950 un musée pour abriter leur collection de ces artistes d'avant-garde dont ils firent don à la ville. Picasso et Matisse font don de pièces exceptionnelles dont une série unique de 28 coupelles en céramique sur le thème de la corrida pour Picasso et 14 dessins réalisés lors de son séjour dans le port de Collioure en 1905 pour Matisse. Durant l'été 1953, Picasso offre au musée les coupelles tauroma-



La salle consacrée aux céramiques de Picasso dans le nouveau musée de Céret.

chiques qu'il réalisa en six jours à l'atelier de Vallauris. Dans la salle où elles sont exposées, un film montre l'artiste bouleverser les traditions par ses audaces, défiant toutes les lois de la cuisson de l'argile, sous le regard ébahi des ouvriers potiers de Vallauris. Il y réalisera plus de 4 000 pièces, dont de magnifiques oiseaux exposés à Céret.

Dans les années 60, le musée accueillit Dali, Miro, Ben, Claude Viallat. Entre performances et expositions, le musée acquiert une belle réputation et, en 1993, il

fut décidé de l'agrandir pour raconter cette histoire, et s'accorder avec la qualité des œuvres, la plupart données par les artistes eux-mêmes ou leur famille. Après trente ans d'existence, le musée d'art moderne se refait une beauté et, surtout, s'agrandit. Il a rouvert le 5 mars après deux ans de travaux et la refonte complète du parcours d'œuvres de sa collection qui traversent l'ensemble du xx^e siècle. Son deuxième étage accueille les artistes, emblématiques et moins connus, qui participèrent au mouvement Supports-Surfaces. Claude Viallat, Alain Clément, Vincent Bioulès sont des proches du musée. ♦

Véronique Giraud

Les visages grandioses de Jaume Plensa

C'est avec Jaume Plensa que le musée inaugure sa salle d'exposition temporaire dans la nouvelle aile du bâtiment. L'artiste catalan est davantage habitué à l'espace public où il a posé ses œuvres du Japon à New-York et Chicago. L'exposition *Chaque visage est un lieu* rend un bel hommage à sa démarche singulière, avec des œuvres réalisées entre 2019 et 2021, dont certaines n'ont jamais été montrées. Ses gigantesques portraits faits de grillage ou de pièces d'acier soudées entre elles jouent avec la perspective grâce à leur quasi transparence. D'autres sont faits de matériaux pleins, mais pour appréhender l'entièreté des visages saisis dans l'acier, le spectateur doit contourner les deux profils et faire sa propre idée du portrait composé. Plusieurs grands dessins originaux complètent l'exposition. Un film permet de suivre le processus artistique de Jaume Plensa. Jusqu'au 6 juin.



Ukraine, solidarité

En Russie, et en France, le milieu culturel s'oppose aux agissements du Président russe. La résistance prend diverses formes.

Le 24 février rappelait violemment aux Européens l'existence de l'Ukraine puis, tout aussi violemment, la guerre. Les intellectuels russes, habitués à s'opposer à la violence et à la censure sous Poutine, ont été les premiers à se désolidariser des prétentions nationalistes et territoriales de leur président. Courageuse opposante au système Poutine depuis des années, combattante au côté de l'ONG Memorial que la Cour suprême russe a dissoute le 28 décembre dernier, la grande écrivaine russe Ludmila Oulitskaïa, a récemment quitté Moscou pour rejoindre son fils en Israël. Mais, le premier jour de l'offensive, elle a exprimé dans un texte « *sa douleur, sa peur, sa honte* » d'une guerre dont elle pensait que sa génération, née pendant la seconde guerre mondiale, serait épargnée. Elle a évoqué « *le destin du pays dirigé par la folie d'un seul homme et de ses complices dévoués* ». Et de poursuivre : « *Cette responsabilité, nous la partageons tous*

nous aussi, qui sommes contemporains de ces événements dramatiques et qui n'avons pas su les prévoir ni les arrêter. Il faut absolument stopper cette guerre qui se déchaine de plus en plus à chaque minute qui passe, et résister à la propagande mensongère dont tous les médias inondent notre population. »

Le 28 février, c'est la directrice du Théâtre d'État et du Centre culturel Meyerhold (metteur en scène victime de la répression de Staline en 1939), Elena Kovalskaya, qui annonçait sa démission sur les réseaux sociaux, ne pouvant « *pas travailler pour un meurtrier et percevoir un salaire de lui* ».

D'une résistance à une autre

Rien d'étonnant à ce que le collectif féministe punk rock de Moscou, Pussy Riot, ait pris position en faveur de l'Ukraine. Ces féministes ont déjà payé un lourd tribut en osant affronter Poutine à travers des performances artistiques non autorisées pour promouvoir, en robes courtes et cagoules, les droits des femmes en Russie. Leurs prestations et leurs arrestations



ont fait le tour du monde des réseaux sociaux et des médias, en particulier leur « *prière punk* » dans une église orthodoxe, projetée au Palais de Tokyo à Paris, qui valut à trois d'entre elles la condamnation en 2012 à deux ans d'emprisonnement en camp de travail.

« Collecter des fonds »

À quelques jours de l'invasion, Alona Shevchenko, a créé avec Nadya Tolokonnikova, membre fondateur de Pussy Riot, la DAO Ukraine sur Twitter,

aux côtés de Trippy Labs et des membres de PleasrDAO. « *Notre objectif est de collecter des fonds pour les reverser à des organisations civiles ukrainiennes qui aident ceux qui souffrent de la guerre que Poutine a déclenché en Ukraine, ont tweeté les Pussy Riot. Nous allons acheter un NFT [œuvre numérique] du drapeau ukrainien* ».

En Ukraine, où la force de résistance des citoyens étonne le monde, un directeur de théâtre ukrainien lançait un appel sur les réseaux sociaux pour que le monde de la culture ne soit pas sacrifié. D'Odessa, le cinéaste russe Sergueï Eisenstein a rendu mémorable l'escalier monumental conduisant de la mer Noire vers la ville, dans son film *Le cuirassé Potemkine*. Dans cette ville, fondée au XVIII^e siècle par Catherine II, les membres de l'opéra sont sortis dans la rue pour donner

Faut-il annuler les manifestations culturelles russes ?

Le 28 février, la Philharmonie de Paris déprogrammait deux concerts d'artistes russes prévus en avril, comme le font de nombreuses institutions culturelles dans le monde. Le chef d'orchestre Valery Gergiev, proche de Poutine, a été écarté des concerts au Carnegie Hall de New York et du Dvorak Prague festival, prévu en septembre en République Tchèque. En Europe, les représentations du Ballet du Bolchoï ont été annulées. La Russie a également été exclue du concours de l'Eurovision dont la finale doit se tenir en mai prochain en Italie. Toutes ces interdictions touchent des institutions ou des personnalités liées au pouvoir russe. Mais nombre de scènes françaises prévoient à l'inverse de mettre à l'honneur les cultures russes et ukrainiennes dans leurs représentations les plus contemporaines et de « *mettre en dialogue* » les cultures sans provoquer de censure.



Dès le lendemain de l'invasion russe, le street artiste Seth réalisait cette fresque, rue Buot à Paris, « Pour mes amis ukrainiens ».

un concert, interprétant, notamment, l'hymne ukrainien et *Nabuchodonosor* de Verdi.

La solidarité des artistes en France

En France, Lucie Berelowitsch, directrice du théâtre du Préau à Vire, en Normandie, est à l'initiative d'une pétition appelant les lieux culturels à la solidarité et à l'accueil des artistes ukrainiens et ukrainiennes. La metteuse en scène a travaillé en 2015 avec les Dakh Daughters, un « cabaret punk » d'Ukrainiennes à la fois musiciennes et comédiennes, leur proposant « *elles qui représentent l'Ukraine d'aujourd'hui, de tenir le rôle du chœur et celui d'Antigone* ». En 2021, elle avait conçu un nouveau projet avec elles, les répétitions devaient débuter en avril, mais les Ukrainiennes sont restées dans leur pays.

Lucie Berelowitsch, avec Stanislas Nordey, a alors lancé une pétition, qui a été signée par soixante-dix responsables de scènes de théâtre (voir ci-contre).

Le Kiev City Ballet réfugié au Chatelet

De leur côté, la trentaine de danseurs du Kiev City Ballet, arrivés en France la veille de l'invasion russe, ont trouvé asile au théâtre du Chatelet à Paris pour une durée indéterminée. Ils poursuivent leur tournée en France, tous les bénéfices des représentations sont reversés à la Croix Rouge en Ukraine.

Des manifestations de soutien les plus diverses sont annoncées aux quatre coins de l'Hexagone. Le musée des Beaux-Arts de Rouen, chaque mercredi et pour une durée indéterminée, organise une conférence sur l'Ukraine, « pour faire exister une culture qu'on essaie de faire disparaître » résume son directeur Sylvain Amic. « En même temps qu'il y a une urgence humanitaire, il y a une urgence culturelle », poursuit-il, entraînant dans son initiative plusieurs établissements de renommée internationale, Le Louvre, le

« Préserver la libre expression de la culture ukrainienne »

La courte pétition initiée par Lucie Berelowitsch, directrice du CDN de Normandie, et Stanislas Nordey, directeur du TNS de Strasbourg, a été traduite en Ukrainien et immédiatement



L'opéra Bastille aux couleurs de l'Ukraine.

reprise par la presse ukrainienne et les réseaux sociaux.

Elle précise : « *Nous, directrices et directeurs de lieux culturels en France, nous exprimons par ce message notre solidarité au peuple ukrainien et aux artistes ukrainiennes et ukrainiens. Nous sommes, face à l'urgence et aux dangers encourus par des artistes contraints de fuir la guerre, prêts à nous mobiliser, à contribuer à les accueillir en France afin qu'ils puissent continuer leur activité et ainsi préserver la libre expression de la culture ukrainienne* ».

Cette pétition a aussitôt été signée par tous les directrices et directeurs de scènes françaises, dressant un riche tableau de ce que les théâtres français comptent de femmes et d'hommes assurant la création contemporaine : Stéphane Braunschweig, Rachid Ouramdane, Wajdi Mouawad, Eric Ruf, Cécile Pauthé, Marcial Di Fonzo Bo, Emilie Capliez, Matthieu Cruciani, Aurélie Van den Daele, Marc Lainé, Jacques Vincey, Benoit Lambert, Dominique Bluzet, Benoit André, François Tanguy, Cyril Jollard, Catherine Blondeau, Nicolas Blanc, Laetitia Guedon, Robin Renucci, Arnaud Meunier, Laurence de Magalhaes, Stéphane Ricordel, Alain Perroux, Damien Godet, Marie Pia-Bureau, Charles Berling, Philippe Cogne, Sandrine Mini, Romaric Daurier, Jérôme Lecardeur, Simon Deletang, Macha Makeïeff, Emmanuel Demarcy-Mota, Marion Bois, Jeanne Candel, Elaine Méric, Eric Vigner, Bruno Cochet, Amélie Casasole, Claudia Stavisky, Nacer Djemaï, Gilles Bouckaert, Patrick Ranchain, David Bobée, Jean-Michel Ribes, Christophe Rauck, Arthur Nauzyciel, Muriel Mayette-Holtz, Jean Bellorini, Joris Mathieu, Caroline Marcilhac, Olivier Atlan, Bakouri, Carole Rambaud, Eleonora Rossi, Thomas Jolly, Pascale Daniel-Lacombe, Galin Stoev, Jean-François Driant, Courtney Geraghty, Daniel Jeanneteau.

Les Festivals se sont également associés par la signature d'Olivier Py, du Festival d'Avignon et de son successeur Tiago Rodrigues, de Marie Didier du Festival de Marseille, de Jean Varela, du Printemps des Comédiens de Montpellier et Benoit Bradel, du Passages — Transfestival de Metz.

Les directeurs d'opéras ont également réagi, comme Alexander Neef pour l'Opéra national de Paris, Richard Brunel de l'opéra de Lyon, et Bruno Boucher, directeur artistique du Ballet de l'opéra national du Rhin.

musée d'Orsay, le Mucem... La solidarité pour la culture ukrainienne et l'accueil de ses artistes ne fait que commencer avec une coordination mise en place entre les théâtres pour être efficace toute l'année. 

Elisabeth Pan

Pap Ndiaye : « Une vision des migrations qui inclut les questions coloniales »

Pap Ndiaye est directeur général du Palais de la Porte Dorée depuis mars 2021, établissement public qui comprend l'édifice art déco, le musée et l'aquarium. Le parcours relatant l'histoire de l'immigration vient d'être entièrement repensé.

Qu'apporte le musée au débat public sur l'immigration ?

C'est un lieu où l'on peut s'informer et réfléchir calmement. Il n'y a pas tant de lieux que cela en France sur les questions de l'immigration. Pour le grand public, avoir à disposition un musée national qui convoque les meilleurs spécialistes pour parler des questions de l'immigration, c'est l'assurer qu'il aura des données fiables, une information refroidie. Cette information peut être engagée, cela fait partie de nos missions de porter un regard positif et bienveillant sur les questions migratoires, comme un fait humain incontournable, très ancien, qui permet de regarder l'actualité avec un peu plus de distance et de s'écarter des discours catastrophistes, hostiles.

Comment a été pensé le nouveau parcours ?

Le chantier a été lancé avant mon arrivée. Ma principale contribution a été d'élargir le parcours en affirmant de façon forte la place des migrations extra-européennes, et une vision très globale des migrations en France qui inclut les questions coloniales. La première salle est en partie consacrée à l'esclavage et à la traite. En revenant à 1685, on n'est plus dans l'idée des migrants nos voisins, qui arrivent au moment de la révolution industrielle pour travailler en France, on parle d'autres histoires. Par exemple des esclaves et des protestants qui quittent le royaume au même moment.

Le parcours mène jusqu'à aujourd'hui ?

Il va jusqu'en 2015, jusqu'à ce qu'on appelle la crise des réfugiés qui a été un moment crucial. En préservant à la fin une fluidité pour pouvoir ajouter

de l'actualité. Aujourd'hui les parcours permanents ne sont plus figés, on peut y mettre de nouveaux documents, les adapter à ce qui survient.

Quels sont les meilleurs outils pour présenter l'immigration ?

On fait feu de tout bois. Des archives bien sûr, dans la première salle par exemple on montre un Code noir original. Les objets sont très importants. Une exposition n'est pas seulement une question intellectuelle, d'apprentissage, c'est aussi une émotion. Et l'émotion naît quand vous avez les chaînes d'esclaves sous les yeux, pas simplement une carte montrant le trafic négrier à travers l'Atlantique. Les dons des visiteurs sont importants aussi, comme nos propres acquisitions, et les œuvres d'art. Il y a à peu près toute la palette muséographique.

Tout cela fait sens aujourd'hui...

Oui, il y a une demande sociale. On va apprendre des choses avec ce parcours, y compris pour des gens qui n'ont pas un lien direct, familial, avec l'immigration. Nous sommes persuadés que parler des huguenots ou des esclaves intéresse tout le monde.

Cela permet de sortir de l'Hexagone...

Exactement. C'est ce que fait aujourd'hui la recherche universitaire. On ne peut plus regarder les questions sans les considérer dans une perspective impériale, dans l'histoire globale de la France, pour reprendre un titre de Patrick Boucheron, qui a piloté le comité scientifique.

14 ans après son ouverture au public, le musée a donc de nouvelles propositions...

Le parcours permanent, et des ex-



Professeur d'histoire aux États-Unis et à Sciences Po, Pap Ndiaye est spécialiste des États-Unis et des minorités (Les noirs américains, de l'esclavage à Black Matter, 2021). Il travaille actuellement à une histoire mondiale des droits civiques au XX^e siècle. Le musée national de l'histoire de l'immigration travaille avec enseignants et enseignantes et leur assure des formations (voir en page 26).

positions qui n'auraient pas pu avoir lieu il y a quelques années, comme *Picasso l'étranger*. L'exposition exigeait des normes en température et en hygrométrie qu'un bâtiment ancien comme le Palais n'avait pas jusqu'à présent. Le musée se met techniquement à niveau.

Nous travaillons également sur les activités artistiques, avec des performances chorégraphiques et musicales. Nous sommes capables de mettre 700 personnes dans le forum, 200 dans l'auditorium. Nous pouvons proposer des spectacles de très grande qualité.

Nous sommes ambitieux. Un peu en marge, à la limite de Paris, c'est un peu plus difficile que si nous étions dans le premier arrondissement.

L'aspect colonial est en effet très peu traité...

Il était marginal jusqu'à présent. Nous allons lui donner toute son ampleur dans la programmation. On propose ici des débats qui ont trait directement à l'histoire coloniale en raison de l'histoire même du monument. On se saisit de cette dimension, qui a crû depuis quinze ans. Puisqu'il n'y a pas de musée de la colonisation, nous assumons notre part du travail. ♦

Propos recueillis par Véronique Giraud

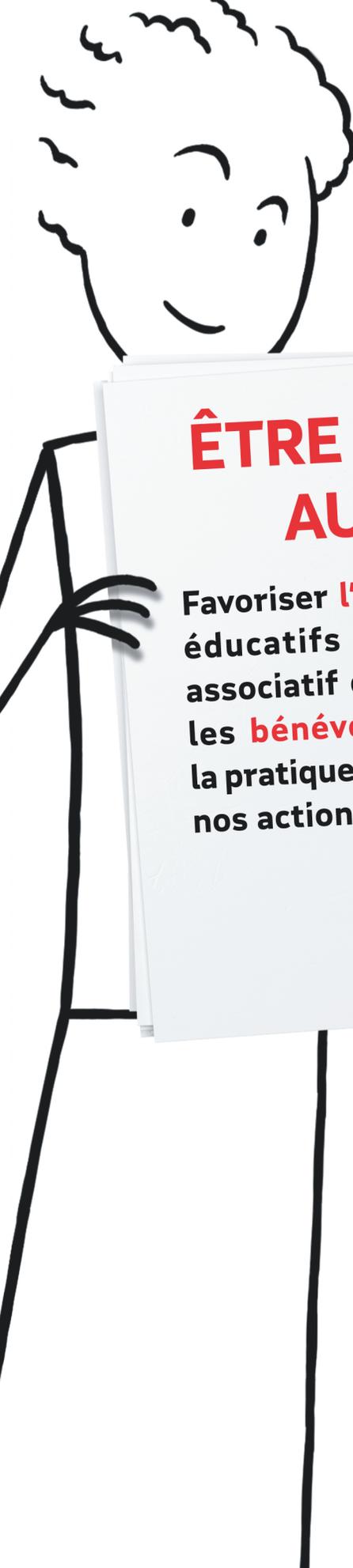
“Ça va pas
le faire
je vais
chez mes
parents...”

DERRIÈRE DE PETITES EXCUSES
SE CACHE PARFOIS UNE GRANDE PRÉCARITÉ.



Faites votre don sur
restosducoeur.org

on compte sur vous
Cherhe



ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI C'EST :

Favoriser **l'accès à l'éducation** et proposer des outils éducatifs gratuits **pour tous**, soutenir le monde associatif et agir pour l'inclusion, accompagner tous les **bénévoles** et éducateurs qui rendent possible la pratique du sport, mettre **l'humain au cœur** de toutes nos actions et de tous nos choix.

#ChaqueActeCompte

www.chaqueactecompte.fr



assureur militant